

# BELTRADE

LE BULLETIN D'ACTUALITE ECONOMIQUE DE LA RDC N°47 ♦ JANVIER - FEVRIER - MARS - AVRIL 2019

[www.beltradecongo.com](http://www.beltradecongo.com)



## LIBERALISATION DU MARCHÉ DES ASSURANCES

**ARCA octroie les premiers  
agrément à six sociétés  
d'Assurances**



**REPRISE DES RELATIONS ENTRE  
BRUXELLES ET KINSHASA**

**SYLVESTRE ILUNGA ILUNKAMBA NOMMÉ  
NOUVEAU PREMIER MINISTRE**



Une Publication du Bureau économique et commercial  
des Régions bruxelloise, flamande et wallone  
c/o Ambassade de Belgique  
Jérôme Roux – AEC  
Tél : +243 815048271  
Mail : [kinshasa@hub.brussels](mailto:kinshasa@hub.brussels)  
Site internet : [www.beltradecongo.com](http://www.beltradecongo.com)

# SOMMAIRE

<b>I. CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE ET CLIMAT DES AFFAIRES</b>	<b>6</b>
1.1. CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE	6
1.1.1. Croissance - Inflation - Taux de change	6
1.1.2. Commerce extérieur	8
1.1.3. Projets d'investissements soumis à l'ANAPI	10
1.1.4. Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	11
1.2. CLIMAT DES AFFAIRES	12
1.2.1. La position de la RDC par rapport à différents indicateurs de mesure du climat des affaires	12
1.2.2. Situation politique actuelle	12
1.2.2.1. Elections présidentielles, législatives et provinciales en RDC	12
1.2.2.2. Les 100 jours de Felix Tshisekedi : Programme et réalisations	16
1.2.2.3. Sylvestre Ilunga Ilunkamba nommé nouveau Premier ministre	17
<b>II. LA RDC DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES</b>	<b>20</b>
2.1. RDC-Belgique	20
2.1.1. Reprise des relations entre Bruxelles et Kinshasa	20
2.1.1.1. Reynders rencontre Tshisekedi à Washington	21
2.1.1.2. Une délégation diplomatico-militaire belge reçue par le président Tshisekedi	21
2.2. RDC-France	22
2.2.1. Relations commerciales bilatérales	22
2.3. RDC-Angola	22
2.3.1. Le président angolais suggère des accords avec la RDC dans le domaine de sécurité	22
2.4. RDC-Chine	23
2.4.1. La RDC enregistre des gains dans ses échanges commerciaux avec la Chine	23
2.5. RDC-JAPON	23
2.5.1. Lutte anti-mines : la Koica octroie 2,6 millions usd à UNMAS	23
2.6. RDC-UE	24
2.6.1. Echanges commerciaux entre l'UE et la RDC	24
2.7. RDC - Union Africaine	24
2.7.1. Kagame passe le pouvoir à El-Sisi au sommet de l'Union africaine	24
2.8. RDC-BAD	25
2.8.1. 57 millions USD de la BAD pour des projets agricoles des jeunes entrepreneurs	25
2.8.2. Le Projet PRISE adopte un budget de 42 millions Usd en 2019	25
<b>III. ACTUALITE DES SECTEURS DE PRODUCTION</b>	<b>26</b>
3.1. BANQUES ET ASSURANCES	26
3.1.1. Libéralisation du marché des assurances - ARCA octroie les premiers agréments à six sociétés d'Assurances	26
3.1.2. Evolution du secteur bancaire en 2018	27
3.1.3. La Rawbank bénéficie d'un prêt de 15 millions USD de la banque arabe BADEA	27
3.1.4. Miser sur les réseaux d'agents pour une meilleure inclusion financière, économique et sociale	27
3.1.5. 100 millions USD de salaire des agents disparaissent suite à une faible couverture des banques	28
3.1.6. La Banque centrale rend gratuits plusieurs services bancaires pour booster l'inclusion financière	29
3.2. MINES	30
3.2.1. L'économie RD Congolaise dominée par le secteur minier	30
3.2.2. Le débat autour du nouveau code minier	30

3.2.3. CUIVRE/COBALT	31
3.2.3.1. Record de production du cuivre et du cobalt en 2018	31
3.2.3.2. Tenke Fungurume a produit 168 309 tonnes de cuivre en 2018	33
3.2.3.3. China Molybdenum veut racheter pour 1,14 milliard \$, la participation de BHR dans la mine Tenke	33
3.2.3.4. La mine de Kakula entrera en production vers la fin de l'année 2020	33
3.2.3.5. Nzuri Copper lève de nouveaux fonds pour son projet Kalongwe à Kolwezi	34
3.2.3.6. Des délégués de Mitsubishi, Honda, Panasonic à Kinshasa pour des négociations sur le cobalt	34
3.2.3.7. Ford et IBM collaborent avec deux autres sociétés sur le premier projet de blockchain de cobalt	34
3.2.4. LITHIUM	35
3.2.4.1. AVZ Minerals dispose d'assez de fonds pour avancer vers une décision d'exploitation de lithium à Manono	35
3.2.5. OR	36
3.2.5.1. 36 190 Kg d'or exportés en 2018 pour une valeur de 1,1 milliard USD	36
3.2.5.2. La mine d'or de Kibali a produit 807,251 onces d'or en 2018 bien au-dessus de son objectif de 750000 onces	36
3.2.5.3. Armadale cède à African Royalty le projet aurifère Mpokoto	37
3.2.5.4. L'or congolais traverse illégalement la frontière de Kasindi	38
3.2.6. ETAIN ET CASSITERITE	38
3.2.6.1. La demande d'étain de l'industrie des batteries lithiumion devrait augmenter d'ici 2030	38
3.2.6.2. Les exportations de cassitérite rapportent 101 millions USD en 2018	39
3.2.6.3. La société minière de Bisunzu signe un accord avec BSP/Geotracability	39
3.2.7. DIAMANT	40
3.2.7.1. Production du diamant en 2018	40
3.3. ENERGIE	40
3.3.1. Potentiel énergétique	40
3.4. TRANSPORT	41
3.4.1. Transport routier	41
3.4.1.1. Des infrastructures routières	41
3.4.2.1 FlyDubai abandonne sa liaison sur Kinshasa	42
3.5. TELECOMMUNICATION	42
3.5.1. La téléphonie cellulaire a généré un chiffre d'affaires de 337 millions USD au 3ème trimestre 2018	42
3.5.2. Le secteur des télécommunications réalise les assignations annuelles en moins de deux mois	44
3.5.3. La loi sur les télécommunications rend le marché congolais plus attractif	44
3.6. TOURISME	44
3.6.1. Le parc national des Virunga rouvert aux touristes	44
3.6.2. Tourisme, les revenus de l'Etat augmentent de 350% entre 2017 et 2018	45
3.7. ENVIRONNEMENT	45
3.7.1. La population des gorilles en croissance dans le parc des Virunga	45
3.7.2. Interdiction d'exploitation pétrolière dans le Parc des Virunga	46
3.7.3. Contrat pétrolier sur le parc de la Salonga	46
3.7.4. Bonobos et éléphants: des inventaires au Parc National de la Salonga	48
3.8. AGRICULTURE	48
3.8.1. Les assignations des recettes pour le ministère de l'agriculture en 2019 évaluées à 6 millions USD	48
<b>IV. ECHOS DES PROVINCES</b>	<b>49</b>
4.1. Felix TSHISEKEDI promet le rééquilibrage de la rétrocession accordée aux provinces	49
4.2. NORD-KIVU	49
4.2.1. 6ème édition du Festival Amani à Goma	49
4.2.2. 35 millions d'euros du PAM pour des projets agricoles	49
<b>V. EVENEMENTS</b>	<b>50</b>
5.1. Août 2019 : Expobeton axée sur le thème "Kinshasa horizon 2050"	50
<b>VI. APPELS D'OFFRES</b>	<b>51</b>



Jérôme ROUX  
**Conseiller économique  
et commercial**

Tél.: +243 81 50 48 271  
E-mail: kinshasa@sprb.brussels



Ghislaine KAHAMBU KAMBESA  
**Assistante**

Tél : +243 81 50 48 272



## Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC)

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC), a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires.

Située à l'Ambassade de Belgique, ses bureaux mettent à la disposition des entreprises belges et congolaises des opportunités d'affaires ainsi que des contacts à travers les supports d'information suivants :

- **un site internet ([www.beltradecongo.com](http://www.beltradecongo.com))**, qui a pour objectif d'informer les entreprises des éléments essentiels à la bonne marche de leurs investissements en RDC : la manière d'aborder commercialement, des informations utiles pour comprendre les enjeux économiques de la RDC et des adresses internet indispensables ;
- **un bulletin d'information** bimensuel beltrade info, qui propose une synthèse des faits importants de l'actualité économique de la RDC en 5 parties : Conjoncture macro-économique et climat des affaires, la RDC dans les relations internationales, Actualité des secteurs de production, Echos des Provinces de la RDC ainsi que les appels d'offres ;
- **des cahiers sectoriels** qui, en présentant les potentialités d'un secteur, cherchent à décrire ce qu'il y a à faire secteur par secteur en RDC ;
- **des Beltrade contacts RDC** qui, en présentant les acteurs clés du secteur dans chaque province du Congo, cherchent à décrire avec qui travailler dans ce secteur en RDC ;
- **des Beltrade Contacts Belgique** qui présentent le savoirfaire belge dans un secteur donné destiné à la République Démocratique du Congo.

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne organise également des rencontres directes entre entrepreneurs belges et congolais à travers des tables rondes thématiques et des missions économiques individuelles ou collectives en Belgique et au Congo.

# Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne en RDC C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa

*Beltrade info*



*Beltrade cahier sectoriel*



*Beltrade contacts  
RDC*



*Beltrade contacts  
Belgique*



*Missions économiques  
en RDC*



*Missions économiques  
en Belgique*



Site internet : [www.beltradecongo.com](http://www.beltradecongo.com)

## CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE

### Croissance - Inflation - Taux de change

#### Croissance

La RDC a enregistré un taux de croissance économique de 4,1% en 2018 contre 3,7% en 2017 et 2,4% en 2016.

Cette croissance reste légèrement supérieure à la moyenne de celle de l'Afrique sub-saharienne qui serait de 3,4% en 2018 selon le dernier rapport des perspectives mondiales du FMI.

Elle pourrait progresser de 2,9% d'ici à 2022. Elle part de 5,6% en 2019 pour atteindre 8,5% en 2022 selon la Banque Centrale du Congo.

Le secteur minier reste l'élément moteur de la croissance RD congolaise malgré une certaine volatilité des cours des principaux minerais qui sont exportés par la RDC.

Le Gouvernement doit augmenter le niveau des recettes, dont l'application du nouveau code minier constitue un élément.

Selon les derniers chiffres de la Banque Centrale du Congo, le PIB en 2018 était de 47.5 milliards USD, soit 568 USD par habitant, mais ce dernier est réparti

de manière inégale entre provinces. La croissance de la population est quant à elle de l'ordre du 3.2 % et la croissance du PIB par habitant reste donc très faible. Cette croissance est construite pour 2.7 % par le secteur minier, grâce à une amélioration des cours des minerais et d'une hausse de la production minière.

Malgré son potentiel géographique, le secteur agricole a continué sa très faible croissance. L'agriculture, essentiellement vivrière et très largement constituée de manioc, représentait 19% du PIB en prix courants en 2017. Sa valeur ajoutée n'a augmenté que de 1.7%. Sa contribution à la croissance n'a été que de 0.3 % en 2017. Les cultures de rente ont connu une baisse de la valeur ajoutée en 2017 de 0.6 %, qui s'explique en grande partie par l'impraticabilité des routes de desserte agricole, ainsi que par l'annulation de certains contrats d'exploitation forestière, dont la valeur ajoutée est également légèrement en recul.

#### Contribution des différents secteurs à la croissance économique:

	2014	2015	2016	2017
Secteur primaire	5,5	2,0	0,4	2,2
Agriculture	0,7	0,7	0,6	0,2
Sylviculture	0,1	0,0	0,0	0,0
Elevage, pêche	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction	4,7	1,3	-0,2	2,0
Secteur secondaire	1,2	1,2	0,4	1,2
Industries alimentaires, boissons	1,2	1,2	0,9	0,1
Autres industries manufacturières	-0,1	0,3	0,1	0,2
Bâtiments et travaux publics	0,1	-0,3	-0,7	0,8
Electricité, gaz, eau	0,0	0,0	0,1	0,1
Secteur tertiaire	2,6	3,5	1,7	1,2
Commerce	0,7	1,5	0,9	0,7
Transport & télécommunication	0,8	1,2	0,4	0,3
Autres services hors admin.publique	0,9	0,8	0,3	0,2
Services de administration publiques	0,3	0,1	0,1	0,0
Taxes sur les produits				
PIB aux prix constants	9,5	6,9	2,4	3,7

D'après les analyses du FMI les tensions commerciales entre les États-Unis, et la Chine risquent de coûter à l'Afrique subsaharienne une perte cumulée de 1,5 % du PIB entre 2018 et 2021 et les pays qui pourraient subir le plus d'impact de cette guerre commerciale sont les pays qui comme la RDC exportent principalement des produits non ou peu transformés. La concentration des exportations congolaises vers la Chine constitue un autre facteur de dépendance de l'économie de la RDC.

Ce qui fait que les 5 milliards de budget que la RDC avait en moyenne ces cinq dernières années ne peuvent ni permettre un fonctionnement normal des institutions de la République ni améliorer les conditions de vie des populations encore moins assurer les investissements nécessaires en vue de doter le pays des infrastructures adéquates devant favoriser la compétitivité des entreprises.

Les recettes publiques représentent environ 10% du PIB national. Ce qui est faible tant pour le fonctionnement de la République que pour booster l'économie nationale.

## Inflation

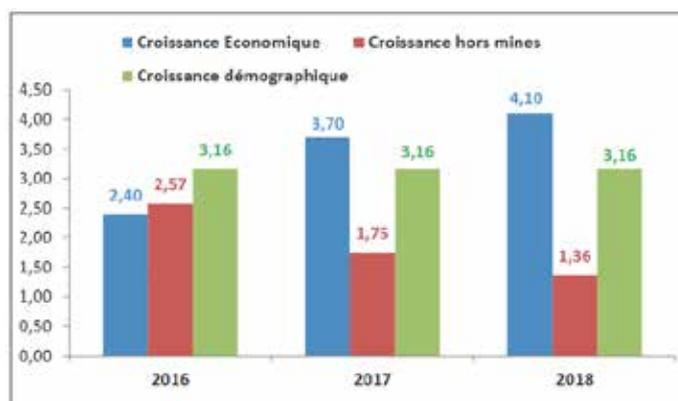
L'année 2018 a été marquée par la stabilité des prix sur le marché des biens et services. Le taux d'inflation avait baissé de 54,7% en 2017 à 7,2% en 2018. Le FMI

## Taux de change

Le taux de change est resté relativement stable au cours de l'année 2018. Sur le marché interbancaire, le franc congolais a perdu 2,7% de sa valeur face au dollar contre une dépréciation de 23,7% en 2017 et 23,9% en 2016. Le taux de change est passé de 1592

Il faut réaliser en recettes publiques au moins 20% du PIB national pour espérer avoir les moyens de sa politique. Autant dire que le premier défi à relever en RDC est celui de la mobilisation des recettes publiques.

Cela implique non seulement l'élargissement de l'assiette fiscale mais aussi une lutte acharnée contre la corruption afin de maximiser la mobilisation des recettes publiques.



Source : Banque Centrale du Congo janvier 2019

table sur une inflation de 23 % en 2019. Sur le marché des biens et services, il est noté une stabilité des prix en janvier 2019.

CDF le dollar américain en 2017 à CDF 1635 au 31 décembre 2018. Au 07 mars 2019, le dollar américain s'est échangé à 1.639,36 CDF et 1.665,00 CDF respectivement sur le marché interbancaire et sur le marché parallèle.

RDC en chiffres				
	2016 (p)	2017 (e) (1)	2018 (e) (1)	2019 (e) (1)
Croissance du PIB (%)	2,4	3,7	4,1	5,6
PIB en milliards de dollars	37,1	38,0	47,5	53,3
PIB par habitant (en USD courant)	473,2	469,6	568,9	616,9
Taux d'inflation fin période (*)	25,0	46,8	7,7	6,3
Population résidente (**) (en milliers d'habitants)	78	80	83	86

Source : Banque Centrale du Congo

Direction de la Recherche et des Statistiques, Service des Statistiques Economiques.

(\*) Pour l'inflation en 2019, il s'agit respectivement des taux en glissement et en moyenne annuels calculés par

la BCC à la 3ème semaine de Février 2019.

(\*\*) Source : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

(1) Estimations sur base des réalisations de production à fin décembre 2018 et projection 2019.

## Commerce extérieur

### Des exportations presque exclusivement minières

En 2017, les exportations de la RDC, ont atteint 11,5 milliards USD, en baisse de 2,8 % par rapport à 2016. Le tableau indicatif ci-dessous montre l'hyper-dominance des produits miniers et en

particulier du cuivre, du cobalt. Les chiffres relatifs à l'exportation d'or et de coltan sous sujets à caution en raison d'une part importante d'exportation illégale.

### Exportation de la RDC en millions USD

	2015		2016		2017 (provisoire)	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
PRODUITS MINIERS ET HYDROCARBURES	10084	98,0	8736	73,5	11468	99,3
Cuivre	5762	56,0	4983	41,9	6273	54,3
Cobalt	2485	24,2	1807	15,2	3369	29,2
Zinc	25	0,2	28	0,2	22	0,2
Or	1072	10,4	1220	10,3	1087	9,4
Diamant	254	2,5	247	2,1	207	1,8
Pétrole brut	403	3,9	332	2,8	383	3,3
Autres	83	0,8	120	1,0	128	1,1
PRODUITS AGRICOLES	197	1,9	501	4,2	74	0,6
Café	31	0,3	42	0,4	27	0,2
Caoutchouc	1	0,0	0	0,0	0	0,0
Bois	103	1,0	401	3,4	32	0,3
Cacao	44	0,4	45	0,4	11	0,1
Autres	19	0,2	13	0,1	4	0,0
PRODUITS INDUSTRIELS ET ENERGETIQUES	4	0,0	16	0,1	6	0,0
Ciment		0,0	0	0,0	0	0,0
Produits chimiques		0,0	0	0,0	0	0,0
Electricité	4	0,0	4	0,0	4	0,0
Autres		0,0	12	0,1	1	0,0
AJUSTEMENT			2633	22,2		
TOTAL	10285	100	11886	100	11548	100

Source: Banque Centrale du Congo

La part de la Chine dans les destinataires des exportations reflète la croissance des exportations de cobalt et varie donc en fonction de son cours.

### Répartition des destinations des exportations (en %):

Pays	2013	2014	2015	2016	2017 (p)
Chine	23,8	22,9	25,7	20,0	28,2
Afrique du Sud	7,8	16,3	20,5	18,5	21,3
Union Européenne	21,2	4,6	4,4	4,4	4,9
Autres	47,3	56,2	49,5	57,1	45,6

Source: Banque Centrale du Congo.

## Des importations dominées par des biens de consommation et d'équipement spécialisé

Outre les biens de consommation, une partie pour le secteur minier, notamment en termes importante des importations est constitué d'intrants de produits chimiques et d'équipement lourd.

	2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	%								
<b>BIENS DE CONSOMMATION</b>	<b>2 452,9</b>	<b>22,7</b>	<b>3 758,8</b>	<b>29,6</b>	<b>2 811,9</b>	<b>26,6</b>	<b>4 050,6</b>	<b>33,3</b>	<b>3 144,1</b>	<b>27,7</b>
Alimentations et boissons	1 588,2	14,7	2 407,0	18,9	1 794,2	17,0	1 621,5	13,3	1 725,3	15,2
Tabacs, textiles et habillements	864,7	8,0	1 351,8	10,6	1 017,7	9,6	2 429,1	20,0	1 418,8	12,5
<b>ENERGIE</b>	<b>1 896,3</b>	<b>17,5</b>	<b>1 081,1</b>	<b>8,5</b>	<b>632,0</b>	<b>6,0</b>	<b>56,5</b>	<b>0,5</b>	<b>62,2</b>	<b>0,5</b>
Produits chimiques et colorants	405,9	3,8	221,6	1,7	116,9	1,1	49,5	0,4	57,9	0,5
Autres instruments et appareils	1 490,4	13,8	859,5	6,8	515,1	4,9	7,0	0,1	4,4	0,0
<b>MATIERES PREMIERES ET SEMI-PRODUITS</b>	<b>582,0</b>	<b>5,4</b>	<b>411,3</b>	<b>3,2</b>	<b>305,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3 998,4</b>	<b>32,9</b>	<b>2 898,5</b>	<b>25,6</b>
Cuir, Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	303,8	2,8	216,0	1,7	162,3	1,5	1 619,0	13,3	823,4	7,3
Produits chimiques, colorants et autres	163,2	1,5	113,7	0,9	84,3	0,8	759,9	6,3	881,4	7,8
Agriculture, matériaux de construction et métalliques	115,0	1,1	81,6	0,6	59,1	0,6	1 619,5	13,3	1 193,8	10,5
<b>BIENS D'EQUIPEMENT</b>	<b>5 877,2</b>	<b>54,4</b>	<b>7 455,1</b>	<b>58,7</b>	<b>6 824,9</b>	<b>64,5</b>	<b>4 043,3</b>	<b>33,3</b>	<b>5 235,2</b>	<b>46,2</b>
Biens fixes et roulants destinés à l'agriculture	1 766,4	16,3	2 477,9	19,5	2 664,2	25,2	809,4	6,7	357,0	3,1
Matériels de transport	147,7	1,4	184,6	1,5	186,2	1,8	1 619,4	13,3	1 119,0	9,9
Machines pour industries spécialisées	1 061,5	9,8	1 670,9	13,2	1 260,3	11,9	811,7	6,7	3 261,3	28,8
Autres instruments et appareils	2 901,6	26,8	3 121,7	24,6	2 714,2	25,7	802,7	6,6	497,8	4,4
<b>TOTAL</b>	<b>10 808,4</b>	<b>100,0</b>	<b>12 706,3</b>	<b>100,0</b>	<b>10 574,6</b>	<b>100,0</b>	<b>12 148,8</b>	<b>100,0</b>	<b>11 340,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque Centrale du Congo, sur base des données de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA).

## Répartition des origines d'importations (en %) :

Pays	2013	2014	2015	2016	2017 (p)
Union Européenne	22,8	23,2	23,5	17,7	19,4
Chine	18,0	10,7	13,4	10,9	8,6
Afrique du Sud	11,8	10,6	12,3	9,7	8,5
Autres	47,4	55,4	50,9	61,7	63,6

Source : Banque Centrale du Congo.

Notons que les chiffres de commerce fournis sur le site de la DG Trade et fourni par la FMI sont assez différents :

### Commerce extérieur de la RDC en 2017

IMPORTS in DRC from...				EXPORTS of DRC to...			
	Partner	MEUR	%		Partner	MEUR	%
	WORLD	4648	100.0		WORLD	6940	100.0
1	EU 28	983	21.1	1	China	2750	39,6
2	China	915	19.7	2	Zambia	1506	21,7
3	South Africa	828	17.8	3	EU 28	1171	16,9
4	Zambia	478	10.3	4	South	481	6,9
5	India	197	4.2	5	Indonesia	218	3,1
6	Tanzania	191	4.1	6	India	182	2,6
7	Uganda	178	3.8	7	South Africa	84	1,2
8	Kenya	171	3.7	8	USA	72	1
9	Namibia	108	2.3	9	Zimbabwe	55	0,8
10	USA	70	1.5	10	Congo	53	0,8

Source: FMI

Bien que la RDC soit membre de l'OMC, de l'UA, de la CPGL ainsi que de la CEEAC, du COMESA et de la SADC, elle en tire relativement peu de bénéfices. Récemment la RDC a signalé vouloir également adhérer à la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). La RDC ne participe pas à la zone de libre échange

du COMESA. Mais le pays a adhéré à la ZLEC, une zone de libre-échange au niveau continental promue par l'UA, en mai 2018. L'UE a accompagné la RDC lors de ses deux examens de politiques commerciales au sein de l'OMC (2010 et 2016).

## Projets d'investissements soumis à l'ANAPI

Les projets d'investissements soumis à l'ANAPI se présentent comme suit en nombre de projets soumis et en valeur.

	Code des Investissements					Code Minier	Total général
	Services	Industries	Agriculture et Foresterie	Infra-structures	S/TOTAL Code des Investissements	S/ total Mines	
2012	72	59	9	2	142		
	2.641.194.227	1.247.601.016	53.770.894	37.983.892	3.980.550.029	9.415.896.365	13.396.446.394
2013	51	53	5	4	113		
	1.888.176.427	600.080.447	23.840.358	53.392.516	2.565.489.748	5.413.163.493	7.978.653.241
2014	61	61	3	2	127		
	2.480.334.902	921.568.581	5.433.030	180.097.302	3.587.433.815	3.608.256.664	7.245.608.149
2015	28	26	1	1	56		
	1.309.779.193	229.611.863	3.608.112	37.769.590	1.580.768.758	5.851.054.245	7.431.823.003
2016	26	35	0	4	65		
	2.735.682.942	1.828.889.020	0	187.750.690	4.752.322.652		

Source : Direction des Services aux Investisseurs/ANAPI et la Commission d'approbation des listes du Ministère des Mines, Kinshasa 2017.

Ce tableau démontre la très nette prédominance du secteur minier par rapport aux autres secteurs, le très faible niveau d'investissement dans l'agriculture et la foresterie (de 1 à 5 projets par an au cours des 3 dernières années), un niveau négligeable d'investissements en infrastructures et une prédominance des services par rapport aux industries non minières. Il apparaît clairement que les investissements productifs sont essentiellement limités au secteur minier. Une vingtaine de projets miniers seraient en élaboration. Ce tableau montre aussi que les projets d'investissement approuvés ne se réalisent pas tous ou sont reportés.

Les données de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements indique que les principaux investissements étrangers directs entre 2003 et 2017 provenaient de la Chine, de l'Inde, Belgique, Canada, France, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Liban ou encore Emirats Arabes Unis. Mais la concentration de ces investissements se trouve sans surprise dans les provinces de Kinshasa, Kongo-Central (ex-Bas-Congo), Katanga et les deux Kivu et cela en raison de l'existence dans ces provinces d'infrastructures routières et électriques.

Le secteur privé formel est très réduit, sans commune mesure avec l'importance de la population et des ressources de la RDC. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) estime qu'il n'y aurait aujourd'hui que

110 grandes entreprises. À la fin des années 1980, on dénombrait encore 1800 grandes sociétés, dont beaucoup satisfaisant la demande locale en biens et en services. Le fisc évalue actuellement à environ 9.000 les entreprises ayant un chiffre d'affaires de plus de 80 millions de francs congolais (environ 50.000 USD). Ce chiffre contribue à donner une première approximation du secteur formel, au sein duquel on dénombre moins de 1.000 entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 400.000 USD.

La formalisation des Petites et Moyennes Entreprises (PME) permettrait de recourir au crédit bancaire. Mais les taux d'intérêt très élevés pratiqués, la courte durée des crédits et les garanties collatérales demandées excluent de facto le recours au crédit pour la grande majorité de petites entreprises. La complexité fiscale a pour effet de pousser de nombreuses de PME vers le secteur informel. Beaucoup d'entre elles semblent d'ailleurs méconnaître le cadre légal. Le FMI estime que l'économie informelle emploie près de 25 millions de personnes, soit 88% de l'emploi total existant en RDC. On notera avec intérêt le nouveau projet de 100 millions USD de la Banque mondiale en soutien aux PME.

Les chiffres repris par l'ANAPI concernant le nombre d'emplois créés est également très limité. Le secteur des services représente près de la moitié des emplois créés.

	2015			2016		
	Nombre de projets	Coût de l'investissement en USD	Emplois à créer	Nombre de projets	Coût de l'investissement en USD	Emplois à créer
Investissements Directs Etrangers	38	577 869 714	2 380	41	4 605 650 580	13 197
Investissements nationaux	18	1 002 899 044	1 513	25	162 134 720	1 289
Total	56	1 580 768 758	3 893	66	4 767 785 300	14 486

Le secteur manufacturier, jadis très développé dans le pays, a peu à peu disparu face à de nombreuses contraintes: le manque chronique d'énergie électrique, le mauvais état des infrastructures et en particulier la dégradation des routes, une main d'œuvre peu qualifiée, la porosité des frontières avec les neufs pays voisins, la faiblesse du pouvoir d'achat local et une gouvernance défavorable. Il ne représente aujourd'hui que 10% du PIB.

Seuls le pain, la margarine, les aliments pour animaux et la pêche lacustre ont enregistré une évolution positive de leurs productions, soit en moyenne 3,0 %. Les autres produits ont indiqué une baisse de 11,2 % pour la « chocolaterie et biscuiterie » et 6,4 % pour les « Graisses et huiles de table ». Par contre, l'huile de palme et la farine de froment ont gardé presque le même niveau de production renseigné en 2016.

Quant aux industries non alimentaires, l'industrie de Chaussures et cuirs, Confection et bonneterie, tissage et impression de tissu, Minéraux non métalliques, Fabrications métalliques légères et de Chimie de consommation a connu une évolution négative en 2017,

## Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La TVA, qui représente 21.4% des recettes fiscales, est en grande partie collectée aux postes frontières tenant compte de ce qu'une très grande partie des biens de consommation sont importés et que la collecte à l'intérieur du pays est complexe. Le taux standard est de 16%, sauf exonérations spécifiques. Mais nombre d'opérateurs contournent le paiement de la TVA aux postes douaniers. L'écart fiscal sur la TVA est important et l'efficacité serait de l'ordre de 30 à 42 % selon la prise en compte des recettes provisoires ou définitives (notamment l'exonération de TVA du secteur minier), cad que seulement 30 à 42 % de la TVA due est collectée.

L'écart fiscal, c'est-à-dire le manque à gagner, qu'il soit d'origine administrative ou d'une politique volontaire d'exonération, serait de l'ordre de 5.2% du PIB, dont 2.3 % du PIB liés aux politiques des avantages fiscaux et 2.9 % liés à la dépenses administrative, c'est-à-dire

tandis que la fabrication métallique lourde, la fabrication des produits pétroliers raffinées, de papiers, cartons et d'articles en papier et carton, de matériel de transport, de transformation de bois ou encore de l'édition, imprimerie et reproduction ont connu une croissance.

A noter cependant qu'après la baisse observée de 19,6 % en 2016, la valeur ajoutée des activités de construction s'est accrue substantiellement de 31,4 % en 2017 tel que l'atteste la consommation du ciment gris dans le secteur privé, laquelle s'est améliorée de 283,4 %. Il faut noter à ce sujet la mise en production au cours des dernières années de plusieurs cimenteries, mais aussi les mesures de protection prises contre les importations frauduleuses de matériaux de construction, tels que ciment ou barres de métal, qui pénalisent la rentabilité de la production locale.

Quant aux investissements publics, la politique d'équilibre budgétaire et la priorité au paiement des dépenses obligatoires, salaires et fonctionnement, ne laisse aucune marge pour des investissements publics.

le manque anormal de recettes collectées. L'écart fiscal total de 5.2% porte aussi pour 2.9% sur la TVA et pour 2.3 % sur les autres taxes.

Les recettes fiscales totales de la RDC s'élèvent à 8.5 à 9 % du PIB, qui est loin en-dessous des normes et des recettes fiscales dans les pays voisins. Le taux de recettes fiscales indicatif pour couvrir les dépenses salariales et de fonctionnement incompressibles est de 15% du PIB. Au-delà, l'Etat peut commencer à investir pour son développement. Pour disposer des moyens budgétaires suffisants, les recettes fiscales de l'Etat devraient être augmentées de 250 %.

Le défi de la RDC est donc de réduire le taux d'imposition afin d'attirer les investisseurs tout en élargissant sensiblement l'assiette de l'impôt par une réforme de l'ensemble du régime fiscal. Cet exercice est vaste et prendra du temps.

### La position de la RDC par rapport à différents indicateurs de mesure du climat des affaires

#### Doing Business

Dans le classement Doing Business, la RDC se classe actuellement 184ème sur 190 pays en dépit de trois réformes concernant l'environnement des affaires. Il s'agit notamment de l'exécution des contrats (en adoptant une loi qui régleme tous les aspects de la médiation comme mécanisme de résolution des litiges), l'enregistrement de la propriété (réduction des frais pour sécuriser les titres de propriété) et le Commerce transfrontalier (réduction du temps nécessaire pour exporter et importer les marchandises en mettant en œuvre un guichet unique de commerce). Il est vrai que sur ce dernier point la RDC est antépénultième au classement mondial avec pas moins de 336 heures nécessaires pour les procédures d'importation et 296 heures pour l'exportation. Ce qui explique en partie les files interminables à la douane de Kasumbalesa (Zambie). Selon ce classement, les points noirs restent le commerce transfrontalier, l'électricité, la fiscalité, les permis de construire, l'enregistrement de propriété, le respect des contrats ou encore la protection des actionnaires minoritaires.

#### Forbes 2019

Le dernier classement Forbes sur les meilleures destinations dans le monde des affaires répertorie la RD Congo à la 150ème place sur 160 (et à la 39ème place sur la plan africain) sur la base de quinze critères, notamment le droit de propriété, l'innovation, les taxes, la corruption, la liberté (personnelle, économique

et monétaire), la bureaucratie, la protection des investisseurs, la disponibilité de la main d'œuvre, les infrastructures, la taille du marché et la qualité de vie.

#### World Economic Forum

Le rapport 2018 du World Economic Forum classe la RDC à la 139ème place sur 140 pour la qualité de ses infrastructures, 138ème pour la stabilité macroéconomique et 136ème pour ses institutions.

#### Transparency international

Le rapport de Transparency international publié le 29 janvier 2019 classe la RDC au 161ème rang sur son Indice de perception de la corruption de 2018.

Ce rapport note que « la plupart des pays en Afrique Subsaharienne ont régressé avec un score global de 32% ». La RDC fait partie des 20 pays les plus corrompus au monde selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency international de 2018. Elle obtient un score de 21%, se classant ainsi au 161ème rang sur les 180 pays pris en compte par le rapport de Transparency international. Parmi les 20 pays les plus corrompus en Afrique Subsaharienne, outre la RDC, l'on retrouve le Tchad, le Congo Brazzaville, l'Angola, le Burundi.

La RDC perd, selon le nouveau chef de l'Etat, entre 16 et 20 milliards USD chaque année du faite de la corruption alors que son budget national de ces 5 dernières années tourne en moyenne autour de 5 milliards USD.

### Situation politique actuelle

#### Elections présidentielles, législatives et provinciales en RDC



Après avoir été reportées de deux ans, les élections présidentielles, législatives et provinciales ont eu lieu le 30.01.2018 et abouties à une alternance à la présidence du pays. Ses résultats sont caractérisés

par plusieurs contestations dues à la corruption notoire. La représentation très importante du parti du président sortant à l'Assemblée nationale pourrait réduire la réalité de l'alternance. La population a de grandes attentes vis-à-vis du nouvel exécutif et l'absence éventuelle de changement visible pourrait pousser cette population au désenchantement.

Le perdant de ces élections du 30 décembre 2018, Martin Fayulu, continu à réclamer la vérité des urnes. Les élections des sénateurs remportées par le regroupement FCC font monter encore davantage la tension en ce mois de mars 2019 et risque de mettre en péril l'accord FCC/Cash.

Malgré les accusations de fraudes électorales, le nouveau chef de l'Etat congolais, Félix Tshisekedi, a été reconnu par l'ensemble de la communauté internationale. Le Congo vit une situation inédite, la création d'une bien étrange coalition entre le parti de l'opposant historique Etienne Tshisekedi (Cash) et le régime de son rival, le sortant Joseph Kabila (FCC). Le Comité laïc de coordination (CLC) qui a combattu pour l'alternance démocratique avec la Conférence Episcopale du Congo affirme qu'après le départ de Joseph Kabila du pouvoir, son combat va se poursuivre notamment contre le « système » en place afin d'obtenir un véritable Etat de droit en RDC.

## Elections présidentielles

Dans son arrêt rendu le 19 janvier 2019, la Cour constitutionnelle avait confirmé les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), proclamant Félix Tshisekedi président de la République démocratique du Congo. Le candidat de Cap pour le changement (CACH) est crédité de 38,57 % des voix, conformément aux résultats provisoires. Martin Fayulu qui a remporté quelque 60% des voix, selon l'Eglise catholique vient en deuxième position avec 34,83% et Emmanuel Ramazani avec 23,81% occupe la troisième place, selon les résultats définitifs de la Cour constitutionnelle. Cette décision est

## Les élections législatives nationales

La plateforme du président sortant, Front commun pour le Congo (FCC) prendra bien la tête du futur gouvernement avec 340 députés sur 500 qui composent le parlement.

Les chefs des regroupements politiques membres de FCC ont signé, le 20 février 2019 à Kingakati (périphérie de Kinshasa), un acte d'engagement unanime de demeurer soumis à la discipline du groupe. Objectif : parvenir à une coalition gouvernementale. Devant leur autorité morale, Joseph Kabila Kabange, Président de la République honoraire, tous ces chefs de partis affirment avoir agi en âme et conscience pour apposer leurs signatures respectives sur ce document qui comporte sept principaux engagements ci-dessous :

1. Ils réaffirment leur fidélité et loyauté à Joseph Kabila, autorité morale du Front.
2. Ils s'engagent à demeurer unis et solidaires sous le leadership de l'autorité morale.
3. Ils déclarent «membres de la majorité parlementaire FCC, tant au sein de l'assemblée nationale

« Le combat du CLC est d'une autre nature, c'est un combat de longue haleine pour qu'au Congo enfin, un Etat de droit puisse s'instaurer et que la population puisse vivre mieux. Nous continuons, mais notre combat n'est pas une question d'individu c'est une question de système et là, nous avons encore des choses à faire parce que l'Etat de droit n'est pas encore là, les libertés publiques ne sont pas encore acquises », a déclaré l'historien Isidore Ndaywel, modérateur du CLC.

Une partie de la société civile et les mouvements citoyens sont dans cette lignée de continuer la lutte pour un état de droit.

définitive, irrévocable, opposable à tous et sans appel. La Cour constitutionnelle a analysé deux requêtes en contestation des résultats provisoires publiés jeudi 10 janvier 2019 par la CENI, introduites par les candidats malheureux Martin Fayulu de la Dynamique de l'opposition et Théodore Ngoyi, indépendant.

Félix Tshisekedi est ainsi élu à la majorité simple pour un mandat de 5 ans à la tête de la RDC. Il devient le cinquième président de la RDC. Il succède à Joseph Kabila, au pouvoir depuis le 26 janvier 2001. Il s'agit du premier transfert pacifique du pouvoir en RDC, depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960.

que les assemblées provinciales, les députés nationaux et provinciaux élus sous la bannière des regroupements politiques membres du Front.

4. Ils conviennent d'instituer le mécanisme de coordination et d'unité d'action entre les groupes parlementaires du FCC dans toutes les assemblées où le nombre des élus et les exigences d'efficacité politique leur impose d'en avoir plusieurs.
5. Ils ont décidé de se muer de coalition électorale en plateforme de gouvernement.
6. Ils ont convenu de s'organiser en conséquence en dotant le Front des organes requis pour un fonctionnement efficace compatible avec sa nouvelle vocation de coalition de gouvernement.
7. Ils se sont engagés à s'abstenir de toute initiative susceptible de nuire à l'unité d'action des membres du Front, singulièrement ses élus à tous les niveaux et à respecter en toutes circonstances les décisions des organes du Front.

## Elections Provinciales

Le 11 mars 2019, les 24 assemblées provinciales de la RDC se sont dotées de leurs bureaux définitifs. A l'issue de ces élections programmées par la Commission Electorale Indépendante dans 24 provinces, la plateforme politique de Joseph Kabila FCC a emporté les élections

provinciales dans 20 provinces sur 24, hormis les provinces du Nord-Kivu et Mai-Ndombe. Déjà, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie -PPRD- a aligné ses candidats à la tête de 11 provinces sur 26.

N°	PROVINCES	GOUVERNEURS	V/GOUV.	PDT A.P
01	Bas-UELE	PPRD	ACO	ALLAINCE
02	EQUATEUR	ABCE	PPRD	AFDC-A
03	HAUT KATANGA	PPRD	AA/a	AFDC-A
04	HAUT LOMAMI	PPRD	AAB	AFDC-A
05	HAUT UELE	AAB/ADRP	ALLIANCE	ADRP
06	ITURI	AA/a-AFDC-A	AAB/AABC	AFDC-A
07	KASAI	PPRD	AFDC-A	PPRD
08	KASAI CENTRAL	PPRD/AFDC	AFDC/UDPS	PPRD/AFDC-A
09	KASAI ORIENTAL	UDPS	AAAC	UDPS
10	KINSHASA	PPRD	UDPS	AAB
11	KONGO CENTRAL	PPRD	ACO	AFDC-A
12	KWANGO	PALU	AAB	PPRD
13	KWILU	PPRD	AAAC	AA/a
14	LOMAMI	PPRD	UDPS	AAAC
15	LUALABA	PPRD/ADRP	ADRP/PPRD	AABC
16	MANIEMA	PPRD	ATIC	AFDC-A
17	MONGALA	AA/a	PPRD	AAAC
18	NORD-UBANGI	AABC	AFDC-A	PPRD
19	SANKURU	ALLIANCE	PPRD	PALU
20	SUD-KIVU	AFDC-A	UNC	PPRD
21	SUD-UBANGI	ATD	AA/a	PPRD
22	TANGANYIKA	PPRD	AFDC-A	AAB
23	TSHOPO	ACO	AFDC-A	RIA
24	TSHUAPA	PPRD	AFDC-A	PPRD

## Résultats partiels/ Election des Gouverneurs de provinces (Sous réserve des résultats officiels de la CENI)

N°	Province		
		Gouverneur élu	Observations
01	Bas-Uélé	Senga Valentin (10/18)	FCC/PPRD
02	Equateur	Bobo Boloko Bolumbu(15)	FCC /PPRD
03	Haut-Katanga	Jacques Kyabula Katwe (32/48)	FCC / PPRD
04	Haut-Lomami	Kalenga Mwenzemi & Lenge	2° tour
05	Haut-Uélé	Christophe Naanga (13 Voix)	FCC / ADRP
06	Ituri	Jean Bamanisa Saidi (24)	FCC / RIA
07	Kasaï	Pieme Dieudonné (25/31)	FCC / PPRD
08	Kasaï Central	Valentin Ngandu & Martin Kabuya	2° tour
09	Kasaï Oriental	Jean Maweja Muteba	CASH/UDPS
10	Kongo Central	Athou Matubwana ((28)	FCC/PPRD
11	Kwango	Peti Pet Jean Marie	FCC / PALU
12	Lomami	Sylvain Lubamba Mayombo (19/26)	FCC/PPRD
13	Kwilu	Willy Itshimbala (29/48)	FCC/PPRD
14	Lualaba	Muyej Mangez Mans (19/22)	FCC/PPRD
15	Maniema	Augustin Musafiri (14/24)	FCC/PPRD
16	Mongala	Ngbundu Crispin	LAMUKA
17	Nord-Ubangi	Bienvenu Seti & Isato Nzege	2° tour
18	Sankuru	Election suspendue	Cf Arrêt Conseil d'Etat
19	Sud-Kivu	Théo Ngwabidje Kasi (38)	FCC/AFDC
20	Sud-Ubangi	Election suspendue	Cf Arrêt Conseil d'Etat
21	Tanganyika	Mwanza Mbala Kabila Zoe (16/25)	FCC/PPRD
22	Tshopo	Wale Lufungula & Constant Lomata	2° tour
23	Tshuapa	Pancrace Boongo	FCC/PPRD
24	Kinshasa	Gentiny Ngobila (29/48)	FCC/PPRD

3 provinces aux deuxième tour, 2 provinces dont les élections sont suspendues, 1 province au CASH, 1 province à LAMUKA, 2 provinces dont les élections sont à organiser (Nord Kivu et Mai Ndombe) et 17 provinces au FCC.

# Les 100 jours de Felix Tshisekedi : Programme et réalisations

## Programme des 100 premiers jours de Tshisekedi : 304 millions USD

Le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi a aligné 304 millions de dollars américains pour réaliser son programme d'urgence comptant pour les 100 premiers jours de son mandat. Il cible neuf secteurs principaux à savoir : les routes, la santé, l'éducation, l'énergie, l'habitat, l'emploi, le transport, et l'agriculture-pêche-élevage. Sur ce montant global de 304,097 millions de dollars américains, 206 millions proviendront du trésor public. 27 millions seront financés par le Fonds national d'entretien routier (FONER) et 70 millions de dollars par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI).

Il s'agit ici des actions et de fonds à décaisser dans la période couvrant les premiers 100 jours du mandat de Félix Antoine Tshisekedi à la tête du pays. Cela veut dire que l'exécution de ce programme sera bouclée au-delà des 100 jours. Pour cette période, il faudra encore mobiliser 184 millions USD supplémentaires.

Dans le volet Habitat du Programme d'urgence du président de la République pour les 100 premiers jours,



il est prévu la construction de 1500 logements sociaux dans 5 villes du pays dont Maluku, Bukavu, Mbuji-Mayi, Kananga et Kongo Central, à raison de 300 maisons par ville. Le coût total du volet habitat est de 57 600 000 USD.

La réhabilitation des infrastructures routières va consommer 136 818 286 USD, soit 44,99% du budget total du programme d'urgence. Sur ce budget, 79 563 753 USD seront alloués à l'Office des routes (OR) et 57 254 533 USD à l'Office des voiries et drainage.

Tableau de synthèse

N°	SECTEUR	MONTANT TOTAL (USD)	MONTANT POUR LES 100 PREMIERS JOURS (USD)	SOURCE DE FINANCEMENT POUR LES 100 JOURS		
				TRESOR PUBLIC (USD)	FONER (USD)	FPI
<b>I</b>	<b>ROUTES</b>					
I.1	OFFICE DES ROUTES	183 183 796	79 563 753	63 651 002	15 912 750,6	
I.2	OFFICE DES VOIRIES ET DRAINAGE	57 254 533	57 254 533	45 803 626	11 450 906,6	
<b>SOUS TOTAL I</b>		<b>240 438 329</b>	<b>136 818 286</b>	<b>109 454 629</b>	<b>27 363 657,2</b>	
<b>II</b>	<b>SANTE</b>	<b>46 160 304</b>	<b>30 288 062</b>	<b>30 288 062</b>		
<b>III</b>	<b>EDUCATION</b>	<b>36 075 079</b>	<b>11 770 000</b>	<b>11 470 000</b>		<b>300 000</b>
<b>IV</b>	<b>HABITAT</b>	<b>57 600 000</b>	<b>17 350 000</b>	<b>17 250 000</b>		<b>100 000</b>
<b>V</b>	<b>ENERGIE</b>					
V.1	Electricité	19 997 394	19 997 394	18 374 660		1 622 734
V.2	Eau	19 700 000	19 700 000	18 000 000		1 700 000
<b>VI</b>	<b>EMPLOI</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 800 000</b>		
<b>VII</b>	<b>TRANSPORT</b>	<b>65 600 000</b>	<b>65 600 000</b>			<b>65 600 000</b>
<b>VIII</b>	<b>AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE</b>	<b>774 000</b>	<b>774 000</b>			<b>774 000</b>
<b>IX</b>	<b>AUTRES ACTIONS SECTORIELLES</b>	<b>PM</b>	<b>PM</b>	<b>PM</b>	<b>PM</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>488 145 106</b>	<b>304 097 742</b>	<b>206 637 351</b>	<b>27 363 657</b>	<b>70 096 734</b>

## Sylvestre Ilunga Ilunkamba nommé nouveau Premier ministre



Quatre mois après son arrivée au pouvoir, le président congolais Félix Tshisekedi a nommé le 20 mai 2019 Sylvestre Ilunga Ilunkamba au poste de Premier ministre.

Alors même que l'opposant Moïse Katumbi est rentré à Lumbumbashi, après trois années d'exil, l'identité du nouveau Premier ministre a enfin été dévoilée à Kinshasa.

Sylvestre Ilunga Ilunkamba a été nommé Premier ministre au terme d'une négociation entre le nouveau chef de l'Etat et son prédécesseur.

Originaire de l'ex-province de Katanga, le nouveau Premier ministre a occupé différents postes ministériels. Vice-ministre de l'Economie, à l'Industrie et au Commerce extérieur de 1981 à 1983, Sylvestre Ilunga Ilunkamba avait également été nommé vice-ministre du Plan puis du Portefeuille (1983-1984).

Conseiller principal à la présidence de la République en matière économique et financière (1986 à 1987), puis ministre du Plan (1990) et ministre des Finances, il a été nommé en 2003 secrétaire exécutif du «Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille». Il avait alors notamment travaillé

avec l'actuelle présidente de l'Assemblée Jeanine Mabunda Lioko, à l'époque ministre du Portefeuille.

Directeur général de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) depuis mars 2014, Sylvestre Ilunga Ilunkamba est également docteur en Sciences économiques appliquées depuis 1979 et dispense des cours, notamment à l'Université de Kinshasa. Il a ensuite été tour à tour directeur de cabinet du ministre du Plan puis directeur de la coopération et des relations internationales au rectorat de l'Université nationale de Zaïre (UNAZA), de 1980 à 1981.

Sylvestre Ilunga Ilunkamba est membre du PPRD de Joseph Kabila.

Ce nouveau Premier ministre est perçu comme un technocrate. Agé de 74 ans, il est réputé conciliant et de santé fragile.

Le nouveau Premier ministre a souligné les priorités que lui a assignées le nouveau chef de l'Etat, à savoir «le social», l'éducation, la santé.

Le défi reste la formation du nouveau gouvernement.

### Dépenses publiques, la première instruction de Félix Tshisekedi

Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, a pris, le 25 janvier 2019, une mesure conservatoire consistant, avec effet immédiat en la suspension de tous les engagements et liquidations des dépenses publiques autres que celles liées aux charges du personnel. Cette instruction est donnée à tous les membres du gouvernement et dirigeants des entreprises, établissements ainsi que des services publics de l'Etat.

Ils devront également s'interdire de tous recrutements et mises en place du personnel. Ces mesures prises à titre conservatoire ont l'avantage d'éviter de saigner les finances publiques des dépenses abusives et complaisantes ainsi que des nominations et/ou des embauches de positionnement dans l'administration publique tout comme dans les entreprises de l'Etat.

## Un visa de 30 jours accordé à tout étranger d'origine congolaise

Le directeur général de la Direction générale de migration (DGM), Roland Kashwantale a rendu publique la décision portant octroi d'un visa d'entrée de 30 jours aux étrangers d'origine congolaise pour un coût de 90\$ US. D'après la note circulaire du 16 février 2019, la mesure se justifie par le souci d'alléger les conditions d'obtention de visas d'entrée en faveur d'étrangers d'origine congolaise. Un désir longtemps manifesté lors de différentes tables rondes de la diaspora congolaise.

Le Directeur central de la police des frontières, celui de la chancellerie ainsi que celui des finances ont été instruits quant à l'application de cette mesure

qui entre en vigueur dès sa date de signature.

Toutefois, ce visa sera délivré aux conditions générales d'octroi prévu par les textes légaux et réglementation en vigueur. Le concerné devra prouver sa nationalité soit par un patronyme faisant partie du patrimoine culturel congolais ; soit par la présentation d'un acte de naissance ou d'un ancien passeport ou tout autre document faisant foi. Une difficulté pourrait se poser pour les enfants naturalisés étrangers portant les noms de leurs parrains. A ce sujet, des experts estiment que la DGM devra envisager de tenir compte de l'acte de naissance de l'enfant se retrouvant dans ce cas.

## Liste des ordonnances portant nomination des membres de cabinet du Chef de l'Etat

**Le Président de la République Félix Tshisekedi** a signé le 06 mars 2019 huit ordonnances portant nomination des membres du cabinet du Chef de l'Etat.

Ces ordonnances ont été rendues publiques le jeudi 07 mars via la RTNC.

Après la nomination de Vital Kamerhe, comme **directeur de cabinet**, Dr Eberand Kolongele, **directeur de cabinet adjoint** en charge des questions politiques et juridiques, ainsi que de François Beya, Kasongo, **conseiller du Président de la République en matière de sécurité**.

Voici ci-dessous la liste des autres membres qui composeront l'équipe de Félix Tshisekedi.

### 1.Ordonnance portant nomination des directeurs de cabinet adjoint du Chef de l'Etat.

Olivier Mondonge, Directeur de cabinet adjoint chargé des questions sociales et environnementales

Mme Guetty Nsiaka Mpanu Panu, Dircaba chargé des infrastructures, ressources humaines et hydrocarbures, énergie et technologies de l'information et de la communication

GuylainNyembue, Dircaba chargé des questions économiques et de la reconstruction.

### 2.Ordonnance portant nomination des conseillers spéciaux du Président de la République.

Conseiller spécial en matière d'investissement : M. Jean-Claude Kabongo

CS en charge des questions stratégiques : M. Vidye Tshimanga

CS en matière de lutte contre la pauvreté : M. Bandibanga Kabongo.

CS en matière de coopération et d'intégration régionale : Mme Destine Kazadi

CS en matière d'infrastructures : M. Alexandre Kayembe.

CS en charge de la jeunesse et de la lutte contre la violence faite à la femme : Mme Chantal Yelo

Conseiller en matière de numérisation : M. Dominique Migisha

CS en charge de couverture des maladies universelles : M Roger Kamba

CS en matière d'environnement et développement durable : M. Mosibondo

### 3.Ordonnance portant nomination des conseillers principaux au cabinet du Président de la République.

Conseiller principal au collège juridique et administratif : Mme Nicole Bwatshia Ntumba

CP au collège diplomatique : M. Christian Bushiri

CP au collège politique : M. Daniel Musango

CP au collège des relations avec les institutions, services et organismes publics : M. Marcel Kalubi

CP au collège Économie et finance : M. Marcellin Bolomba

CP au collège Portefeuille : M. Jean-Marie Bamporiki

CP au collège Planification, agriculture, pêche et élevage : M. Ambroise Kazambu

CP au collège Commerce international : M. Desiré Muhala Matalalala

CP au collège infrastructures : M. David Mukeba Kalengay

CP au collège Mine et Énergie : M. Michel Ebola

CP au collège hydrocarbures : M. Adalbert Makutu

CP au collège poste et technologies de l'information et de la communication : M. Freddy Lokaso

CP au collège Urbanisme et environnement : Mme Kelly Lunda

CP au collège Travail et prévoyance sociale : Mme Émilie Efinda

CP au collège Santé et bien-être : M. Benjamin Bola

CP au collège éducation et recherche scientifique : M. Jean Tezo

CP au collège Culture, arts et questions religieuses : M. Theo Tshilumba

#### **4. Ordonnance portant nomination des membres des services personnels du Président de la République**

Ambassadeurs itinérants: M. Patrick Luabeya, M. Dany Banza, M. André Wameso, M. Nicolas Kazadi, M. Luc Gerard Nyafe

Haut représentant et envoyé spécial : M. Yesu Kitenge

Coordonnateur de sécurité interne : M. André Didier Baitowa Pala Mafuta

Représentants personnels : M. Joseph Luvuezo, M. Yannick Luntadila, M. José Mbuyi Kazadi

Envoyés spéciaux : M. Remy Kanku, M. Patrick Nkongo, M. Massamba Kinuani, M. Abel Lody

Assistante financière : Mme Rose Ntona

Intendant : M. Alain Taty Bilolo

Assistant logistique : M. Jean Paul Mulamba

Assistant personnel : M. Paul Mundela, M. Miché Mulumba, Mme Fanny Bomandeke, Mme Lina Muvaro

Secrétaire particulier : M. Sylvain Kabongo,

Chargés des missions : M. Jacques Ilunga, M. Pacifique Kasha Birindua, Mme Clarisse Kanku, M. Simon Siala Siala, M. Gabin Kapena, M. Francis Kayembe, M. Taylor Lubanga

Coordonnateur administratif : M. Lobo

Secrétaires administratifs : Mme Blondy Landu, Mme Clementine Tshibola, Mme Mélanie Topango

Chargé des relations publiques : Mme Bibiche Kabengele

#### **5. Ordonnance portant nomination d'un conseiller privé du Président de la République**

Conseiller privé : Fortuna Bisele

#### **6. Ordonnance portant nomination des assistants du conseiller spécial du Chef de l'État en matière de sécurité**

M. Yane Fumuatu, M. Jean-Claude Bukasa

#### **7. Ordonnance portant nomination d'un Chef de protocole, d'un directeur de la communication, d'un directeur de la presse au cabinet du Chef de l'État et de leurs adjoints**

Service du protocole du Chef de l'État : M. John Nyakeru (Chef du protocole), M. Freddy Kangundia (Chef du protocole adjoint), M. Boba Akombe (Chef du protocole adjoint)

Service de la communication du Chef de l'État : Mme Lydie Omanga (directrice de communication présidentielle), M. Charles Kilosho (directeur de communication adjoint), M. Jean-Pierre Wafuana (directeur de communication adjoint)

Service de la presse présidentielle : M. Abraham Lwakabwanga (directeur de la presse présidentielle) M. Giscard Kusema (directeur adjoint), M. Paul Diakiese (directeur adjoint)

#### **8. Ordonnance portant nomination du directeur de service médical**

Christian Simba Luzolo

***La Prospérité du 11.03.19***

### **Liste de déclaration de l'appartenance politique des parties ou regroupements politiques au bureau provisoire de l'Assemblée nationale**

	Appartenance politique	Nombre des députés	Nombre des partis ou regroupements politiques	Partis ou regroupements politiques
1	Majorité	382	24	PPRD, AFDC-A, AAB, AABC, AA/a, PPPD, ADRP, PALU-A, ADU, ACO, ABCE, PCD, RRC, AAAC, ATIC, ALLIANCE, CODE, CPR, MIP, G18, APCO, PRP, Le CENTRE, NOGEC.
2	Opposition	103	10	ACC, AR, AMK, AVANCONS, ADD, DO, G7, MLC, MS et UREP
3	Total	485	34	

Source : Le Potentiel du 19.04.2019



## Reprise des relations entre Bruxelles et Kinshasa

Depuis l'élection du président Félix Tshisekedi, les relations diplomatiques entre la Belgique et la République Démocratique du Congo sont en train de se normaliser entre les deux pays.

Fermée le 24 janvier 2018 par le gouvernement de Kinshasa, la Maison Schengen a rouvert ses portes, le 6 mars 2019, sous le label, du « Centre Européen des Visas » (CEV). Géré par la Belgique, ce mécanisme consulaire de délivrance des visas pour 17 Etats européens revient en RDC. Ceci suite à l'accord sur les modalités devant mener à la réouverture de la maison Schengen» signé le 22 février 2019 par le conseiller spécial en matière de sécurité du nouveau président Félix Tshisekedi, François Beya Kasonga, et le chargé d'affaires ad intérim belge en RDC, Philippe Bronchain, selon un communiqué conjoint.

L'accord signé par les deux parties au cours d'une cérémonie solennelle prévoit les modalités suivantes :

1. La Maison Schengen rouvrira sous un autre label, défini par des partenaires de l'espace Schengen suivant les formalités en vigueur en matière d'octroi des visas.
2. L'ambassade de Belgique ouvrira, en son sein, un guichet spécial de traitement dédié aux officiels congolais détenteurs de passeports diplomatiques.
3. La RDC s'engage à rétablir l'immunité diplomatique sur le bâtiment dédié aux activités de la maison Schengen.
4. Il est institué un mécanisme structurel d'évaluation entre la direction générale des affaires consulaires, l'office fédéral des étrangers et la DGM, ce en accord avec les ambassadeurs des Etats membres de l'espace Schengen, qui se sont engagés dans la mise en place.
5. Il est institué un comité de pilotage regroupant les ambassades sises à Kinshasa et qui participent aux dispositifs communs de délivrance de visas Schengen.
6. Les ambassades représentées par l'ambassade du Royaume de Belgique via le dispositif de la Maison Schengen conservent la possibilité de délivrer directement des visas aux titulaires de passeport diplomatique.

Parallèlement à la décision de la réactivation de la Maison Schengen il a été décidé la reprise des sept vols hebdomadaires de la compagnie aérienne Brussels Airlines. Pour rappel, la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile avait décidé de réduire le nombre des fréquences de vols SN Brussels le 3 février 2018. Elle avait évoqué le manque de "réciprocité dans l'exploitation des services aériens" entre la RDC et la

Belgique. Le nombre de vols de Brussels Airlines en destination de la RDC passait ainsi de sept à quatre. SN Brussels dessert plus de 90 destinations en Europe, Amérique du Nord, Afrique et Asie. Brussels Airlines est issue de la fusion entre SN Brussels Airlines (SN) (elle-même issue directement de la faillite de la Sabena) et Virgin Express (TV).

Brussels Airlines compte (ré) augmenter graduellement le nombre de ses vols vers Kinshasa d'ici la fin de l'année. Une cinquième fréquence s'ajoutera le 3 avril 2019, avant de passer graduellement à six puis sept – soit une liaison quotidienne, comme avant la crise belgo-congolaise – fin 2019.

La suite de la normalisation entamée après l'arrivée à la Présidence de Félix Tshisekedi – qui avait fait de la réouverture de la Maison Schengen une promesse de campagne, avec le retour de l'ambassadeur de l'UE à Kinshasa, le diplomate belge Bart Ouvry, invité à quitter la RDC par le régime kabiliste – devrait passer par la réouverture du consulat belge à Lubumbashi et de son équivalent congolais à Anvers.

Les relations entre Bruxelles et Kinshasa s'étaient dégradées en début d'année 2018, quand le gouvernement belge a décidé « une révision fondamentale » de la coopération avec les autorités congolaises jusqu'à « l'organisation d'élections crédibles » en RDC. En représailles, le gouvernement congolais avait ordonné à la Belgique de fermer son consulat général à Lubumbashi, le chef-lieu de la province du Haut-Katanga (sud-est), de mettre fin aux activités de sa nouvelle agence de développement (Enabel) et de fermer la Maison Schengen à Kinshasa. Les fréquences de Brussels Airlines avaient également été réduites de sept vols hebdomadaires à quatre.

Kinshasa avait auparavant suspendu la coopération militaire belgo-congolaise.



## Reynders rencontre Tshisekedi à Washington

Le ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense, Didier Reynders a rencontré Félix Tshisekedi le 03.04.2019 à Washington. La Belgique est prête à reprendre « une relation bilatérale normale » avec le Congo, voire même à un « échange d'ambassadeurs » si les changements annoncés par le vainqueur contesté de la présidentielle congolaise deviennent réalité.

« Nous sommes prêts à reprendre une coopération militaire. Une délégation de la Défense va se rendre au Congo », a aussi ajouté M.Reynders à quelques journalistes. « Nous allons pouvoir rouvrir le consulat général de Lubumbashi. Je souhaite que les Congolais rouvrent aussi leur consulat d'Anvers ».

La Belgique et les Etats-Unis tiennent le même discours.

Félix Tshisekedi a choisi les Etats-Unis pour effectuer entre le 2 et le 5 avril 2019 sa première visite hors

continent africain. Il y a rencontré le secrétaire d'Etat américain à l'énergie Rick Perry, le sous-secrétaire américain aux Affaires africaines Tibor Nagy, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, et s'est entretenu avec des responsables du Fonds Monétaire international et de la Banque Mondiale.

L'un des dossiers en discussion est la construction du barrage hydroélectrique Inga 3, un projet capital pour le Congo où moins de 10 pourcent de la population dispose de l'électricité.

Félix Tshisekedi garde des liens étroits avec la Belgique. Sa mère y vit, tandis que la dépouille de son père Etienne y est conservée depuis le 1er février 2017, date de son décès. Un mausolée est en construction au Congo pour abriter la dépouille. Selon M.Reynders, la construction de ce mausolée pourrait être terminée au mois d'avril.

## Une délégation diplomatico-militaire belge reçue par le président Tshisekedi



Une délégation diplomatico-militaire belge en visite à Kinshasa pour examiner comment « redynamiser » les relations bilatérales entre la Belgique et la République démocratique du Congo (RDC) – en relançant notamment une coopération militaire –, a été reçue mardi 14 mai 2019 après-midi par Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Président de la RDC

Cette mission, dépêchée par M. Reynders, ministre des Affaires étrangères et européennes ainsi que de la Défense, a pour objectif de « nouer des contacts avec les nouvelles autorités et l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile, pour redynamiser les relations bilatérales et examiner ensemble comment la Belgique pourrait contribuer au mieux à accompagner la République démocratique du Congo vers les changements souhaités par la population congolaise ».

Cette mission est dirigée par l'ambassadeur Renier Nijsskens, qui est actuellement envoyé spécial belge pour la région des Grands Lacs – après avoir été ambassadeur en RDC au début des années 2000 – et par le général-major Philippe Boucké, adjoint du chef de l'état-major de la Défense.

M. Reynders a déclaré que le contact a été bon, en soulignant l'éventualité d'une reprise des différents

programmes de coopération interrompus par la énième crise diplomatique qu'ont traversé les relations belgo-congolaises en 2017 et 2018, dans un contexte pré-électoral tendu en RDC et un report de deux ans des élections générales initialement prévues fin 2016.

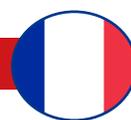
« En prenant connaissance des attentes et projets des autorités congolaises, la délégation veut identifier des domaines où la Belgique pourrait soutenir les efforts de réformes et de changements annoncés par les (nouvelles) autorités (issues des élections contestées du 30 décembre dernier qui ont porté M. Tshisekedi au pouvoir, en dépit du fait que le camp de l'ancien président Joseph Kabila conserve la haute main sur les institutions congolaises, ndlr) au bénéfice de la population congolaise », a indiqué l'ambassade de Belgique à Kinshasa dans un communiqué reçu à Bruxelles.

Quant à la coopération militaire bilatérale, de la coopération au développement et de la coopération économique, la Belgique a exprimé le souhait de soutenir des actions porteuses d'espoir et de progrès pour la population congolaise.

L'ambassade a ajouté que des engagements concrets ont été pris vers la réouverture du consulat général de Belgique à Lubumbashi (le chef-lieu de la province du Haut-Katanga, dans le sud-est de la RDC, fermé en février 2018 sur injonction du régime précédent) et vers la relance de la coopération bilatérale par l'agence d'exécution Enabel (l'agence belge de la Coopération au développement) et que des « contacts fréquents » auront lieu dans les mois à venir afin de renforcer le dialogue entre les deux Etats, a-t-elle rassuré.

« Au niveau militaire, les contacts vont reprendre et la délégation va examiner les modalités de cette coopération en tenant compte des besoins exprimés par les autorités de la RDC », précise encore le communiqué.

M. Reynders a déclaré, selon lui, que la Belgique est disposée à contribuer, comme elle l'a déjà fait depuis 2003, à la réorganisation des Forces armées de la RDC.



## Relations commerciales bilatérales

Les exportations vers la RDC avaient fortement progressé depuis le début des années 2000, passant de 20 M€ (2000) jusqu'à 244 M€, un pic atteint en 2015. Depuis lors, elles se sont contractées (237 M€ en 2016, 128 M€ en 2017 et 107 M€ en 2018). Les principaux postes d'exportations sont : les produits des industries agroalimentaires (31 M€ contre 28 M€ en 2017), les produits pharmaceutiques, en réduction régulière sous la

pression des produits indiens (13 M€ en 2018, contre 34 M€ en 2017 et 99 M€ en 2016) ; les machines industrielle pour l'extraction et la construction (21 M€ +12%). Les importations françaises depuis la RDC ont progressé (19 M€ contre 15,3 M€ en 2017 soit +30%) : le bois (1 M€ +36% /2017) et les produits de la sylviculture (6 M€, stable). Notre solde commercial s'érode mais demeure positif, passant de + 112,8 M€ à + 87 M€.



## Le président angolais suggère des accords avec la RDC dans le domaine de sécurité

Le président angolais João Lourenço a suggéré des accords avec la RDC lors de la conférence de presse conjointe avec son homologue congolais Felix Tshisekedi à Luanda le 4 février 2019. Ci-dessous les grandes lignes de ces suggestions :

- les deux pays devraient avoir des accords dans les domaines de la sécurité, de l'ordre public et de la migration ;
- réorganiser les échanges commerciaux, en général, et le commerce transfrontalier, en particulier ;
- discuter et négocier l'approvisionnement en énergie électrique aux provinces angolaises de Cabinda et du Zaïre et d'autres régions frontalières, à partir de la RDC ;
- exploiter les chemins de fer de Benguela (CFB) et le port de Lobito ;
- faciliter l'exportation des minerais du Katanga vers les marchés internationaux et d'ouvrir des portes aux importations en RDC ;
- partager les expériences afin de surmonter les problèmes d'infrastructures, d'électrification, d'industrialisation et de chômage.

Il s'agit de la première visite à l'étranger de Felix Tshisekedi, après

son investiture au poste de président de la RDC le 24 janvier 2019.

Pour faire suite à ces suggestions, plusieurs dossiers seront examinés. Il s'agit entre autres de l'accord-cadre de coopération dans le domaine de l'énergie signé, le 18 juillet 2018, à Cabinda, entre la RDC et l'Angola.

Cette convention mentionnait la construction de la ligne de transport d'électricité (220 KV) du barrage d'Inga à cette partie de l'Angola. Le ministre congolais de l'énergie et ressources hydrauliques, Jean-Marie Ingele Ifoto, avait représenté la RDC aux côtés de son homologue Angolais João Baptista Borges. Cette ligne de transmission d'énergie partira du barrage d'Inga et passera par Boma et Muanda avant d'arriver à Cabinda. Le coût de sa construction est estimé à environ 20 millions de dollars américain. Ces discussions avaient été entamées depuis 2006. En août 2018, ce projet était également discuté entre Joseph Kabila et João Lourenço à Luanda. A l'époque, Kabila s'était fait accompagner du Vice-premier ministre en charge des Transports, José Makila, des ministres Lambert Mende (Communication et Médias), Ingele Ifoto (Énergie) et celui des hydrocarbures Ngoy Mukena.



### La RDC enregistre des gains dans ses échanges commerciaux avec la Chine

Selon des chiffres du service chinois des douanes 15 pays africains ont enregistré des gains dans leurs relations commerciales avec la Chine en 2018. Bien qu'ils ne représentent que 8,1% des échanges avec ce partenaire, ils s'en sortent ensemble avec plus de 59,2 milliards \$ d'excédents.

La majeure partie de ces pays sont situés en Afrique subsaharienne, à l'exception de la Libye. Il s'agit de l'Angola, l'Afrique du Sud, le Congo, la RDC, la Zambie, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Soudan du Sud, la Guinée, le Zimbabwe, l'Erythrée, la Namibie, le Niger et la République centrafricaine. Des pays principalement connus pour leur production de matières premières et pour la mise à disposition de leurs terres agricoles, comme au Zimbabwe notamment.

La plus grosse part de cet excédent est détenue par l'Angola, l'un des plus gros exportateurs de pétrole du continent, qui a gagné environ 23,5 milliards \$ de ses relations commerciales avec la Chine en 2018. Déjà en 2017, l'empire du Milieu s'était imposé comme le premier partenaire commercial du continent avec un volume de 170 milliards \$. Dans un rapport paru la même année, le cabinet McKinsey indiquait que plus de 90% des exportations africaines vers la Chine étaient constituées de pétrole, de matières premières brutes minérales et de métaux.

Une tendance qui devrait se maintenir, en raison de la demande chinoise de plus en plus croissante en ressources énergétiques.



### Lutte anti-mines : la Koica octroie 2,6 millions usd à UNMAS

L'agence coréenne de coopération internationale (Koica) a octroyé 2,6 millions usd aux services anti-mines des Nations unies en RDC. Un appui financier qui couvre la période de 2018-2019. Il permettra de soutenir les efforts du gouvernement congolais dans le cadre du projet de « consolidation de la paix et de la stabilité du pays par la réduction des engins explosifs et de la violence armée. Le lancement du projet est intervenu le 15 février 2019 à Kinshasa. Le projet cible trois provinces particulièrement affectées à savoir le Tanganyika, le Sud Kivu et l'Ituri.

Il sera exécuté autour de quatre volets :

- Le premier se focalisera sur les activités traditionnelles de déminage et de dépollution ;

- le second vise à apporter un appui technique aux ONG locales de lutte anti-mines ;

- le troisième se concentrera sur l'éducation au profit des communautés ciblées et le

- quatrième aura pour but de renforcer les capacités de l'autorité nationale.

Pour atteindre les objectifs assignés à ce projet, UNMAS mènera plusieurs activités, à savoir : l'éducation aux risques des mines et des armes légères et de petit calibre (ALPC), les enquêtes non-techniques, la destruction des engins non explosés et le renforcement des capacités des ONGs locales et du centre congolais de lutte anti-mines (CCLAM).



## Echanges commerciaux entre l'UE et la RDC

Les échanges commerciaux entre l'UE et la RDC représentent de l'ordre de 0.05 à 0.06 % du commerce extérieur de l'UE, à savoir environ 2.1 milliards EUR en 2017 dont 1239 milliards de l'UE vers la RDC et 926 de la RDC vers l'UE.

Trade flows with Europe (% = share of total Extra-EU trade)						
	DRC to EU		EU to DRC		Balance	Total trade
	MEUR	%	MEUR	%	MEUR	MEUR
2009	355	0.0	739	0.1	384	1,095
2010	510	0.0	783	0.1	273	1,294
2011	673	0.0	991	0.1	318	1,663
2012	673	0.0	1,065	0.1	393	1,738
2013	1,124	0.1	1,058	0.1	-66	2,182
2014	1,071	0.1	954	0.1	-116	2,025
2015	693	0.0	1,129	0.1	436	1,822
2016	929	0.1	914	0.1	-15	1,843
2017	1,239	0.1	926	0.0	-312	2,165

L'ensemble de ces accords commerciaux en augmente le coût de négociation et de conformité, tout en introduisant un risque de cohérence dans sa politique commerciale. D'une façon générale, les intérêts commerciaux de la RDC et de ses entreprises ne sont que peu identifiés et donc peu promus. La concertation avec le secteur privé est faible et les stratégies offensive et défensive de négociation aux accords commerciaux peuvent être renforcées.

Par rapport à l'UE, les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) sont à l'arrêt. La faiblesse mais aussi la proportion entre import et export ne motive pas la RDC à conclure un APE alors qu'elle bénéficie du régime tout-sauf-les-armes, dont elle tire cependant peu profit vu la faiblesse des exportations vers l'UE. L'effort d'intégration régionale est appuyé par l'UE. Ainsi la RDC bénéficie des appuis des Programmes Indicatifs Régionaux notamment pour l'appui au secteur privé et la mise en place des chaînes de valeurs. Au niveau de la

région Afrique Centrale, le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) des entreprises a rendu une étude en 2018 sur la formulation d'une stratégie commune d'amélioration de la compétitivité au niveau régional qui intègre les chaînes de valeur transfrontières pour lesquelles 3 filières ont été retenues à savoir la filière avicole, la filière pêche artisanale et aquaculture et la filière coton-textile-confection. Au niveau du PIR COMESA 11ème FED, le Programme Régional de soutien au secteur privé se fixera sur des chaînes de valeur nationales. A cet effet, les secteurs de concentration préliminaires identifiés sont les produits agroalimentaires/aliments transformés, l'ingénierie légère, le tourisme, l'horticulture et le cuir. Pour la région SADC, un programme de soutien à l'industrialisation et aux secteurs productifs dans la région de la SADC relevant du PIR SADC 11ème FED a été élaboré et vise la mise en place de chaînes de valeur régionales et de services connexes dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la pharmacie.



## Kagame passe le pouvoir à El-Sisi au sommet de l'Union africaine

Le Rwandais Paul Kagame a passé le pouvoir à son homologue égyptien, Abdel Fattah El-Sisi à la présidence tournante de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. La cérémonie a eu lieu, le 10 février 2019, à l'occasion du 32ème sommet des chefs d'États qui se tient à Addis-Abeba en Éthiopie. Pour accompagner le président El-Sisi dans cette nouvelle tâche, le bureau de l'Union africaine pour l'exercice 2019

est composé respectivement de Cyril Ramaphosa, le président sud-africain (1er vice-président) ; le congolais Félix-Antoine Tshisekedi (2ème vice-président) ; le nigérien Mahamadou Issoufou (3ème vice-président), le rwandais Paul Kagame (4e vice-président et rapporteur). Après l'Égyptien Abdel Fatah al-Sissi, la présidence tournante de l'Union africaine sera assurée par le sud-africain Cyril Ramaphosa en 2020.



## 57 millions USD de la BAD pour des projets agricoles des jeunes entrepreneurs

Financé à hauteur de 57 millions USD par la banque africaine de développement, le PEJAB met l'accent sur le développement du capital humain, financier et social à travers un certain nombre d'interventions dans le but de permettre aux jeunes de créer de petites et moyennes entreprises dans les domaines des chaînes de valeurs agro-pastorales et halieutiques. Toutes les parties prenantes au PEJAB (Projet d'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness) ont entamé, le 27 février 2019 à Kinshasa, des échanges sur les mécanismes de financement des projets des jeunes entrepreneurs agricoles en République démocratique du Congo. Environ 6000 jeunes à sélectionner, à travers des dispositifs d'incubations adaptés à leurs idées de

projets, bénéficieront de l'appui du projet, qui devra résulter en la création d'environ 2000 entreprises des jeunes dans l'agriculture et l'agro business.

Les parties prenantes à ces échanges sont, outre les ministères de l'Agriculture et celui des Finances et la Bad il y a le FPM, la Banque centrale du Congo, les institutions internationales (BIT-RDC, PNUD/ACTIF, IITA, FAO).

Cependant, la mise en œuvre du PEJAB se fera « en étroite collaboration avec le Bureau international du Travail, l'Institut national de préparation professionnelle (INPP), l'Office national de l'emploi (ONEM), l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaises (OPEC).

## Le Projet PRISE adopte un budget de 42 millions Usd en 2019

Le Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques (PRISE) dans la zone centre de la RDC, fruit du partenariat entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la Banque africaine de développement (BAD), a arrêté son budget annuel pour l'exercice 2019 à hauteur de 42 millions USD. Ce au terme de la réunion de son comité de pilotage tenue le 31 janvier 2019 à Kinshasa au siège du Secrétariat général au Développement rural. Cette réunion a connu la participation de quinze secrétaires généraux de différents ministères en leurs qualités de membres de ce comité de pilotage présidé par leur collègue, le secrétaire général au Développement rural. Le projet était initialement de 5 ans. Il y a récemment eu la prolongation de 24 mois. Donc, le projet va s'étendre jusqu'en 2021. En 2018, le projet a réalisé un taux d'exécution de près de 40%, alors que le bailleur, la BAD, a toujours demandé pour ce projet un taux de 20 %.  
Faire un encart : ORGANE D'EXECUTION :

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
Aperçu général du projet : Le Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques dans la Région du Centre (PRISE) couvre les deux provinces du Kasai qui comptent une population de 8,2 millions d'habitants, soit 12% de la population du pays. Les bénéficiaires directs des résultats du projet sont estimés à 3,3 millions de personnes. Son coût total est estimé à 105,18 millions d'UC, cofinancé par i) un prêt FAD de 1,475 million provenant des annulations sur prêts antérieurs ; ii) un don FAD de 43,525 millions UC provenant de l'allocation pays au titre du FAD 12 à hauteur de 43,02 et des annulations sur dons à hauteur de 0,505 million UC ; iii) un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) à hauteur de 55 millions d'UC ; et iv) un don du Fonds Fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural (IAEAR) à hauteur de 5,18 millions UC. Il sera exécuté sur une période 5 ans.

**BANQUES ET ASSURANCES****Libéralisation du marché des assurances - ARCA octroie les premiers agréments à six sociétés d'Assurances**

L'Autorité de régulation et de contrôle des Assurances en République démocratique du Congo (ARCA) a octroyé les agréments à quatre sociétés d'assurances et à deux autres de courtage d'assurances. Les six sociétés agréées sont désormais autorisées à œuvrer dans le secteur d'assurances en RDC. L'annonce a été faite, le 28 mars 2019 par le directeur général de l'ARCA, Alain Kaninda.

Activa Assurance RDC ; Société financière d'assurance Congo (SFA Congo) ; Rawsur Life SA et Rawsur SA sont agréées en qualité de sociétés d'assurances. Quant à Allied insurance brokers Sarl (AIB) et Gras savoye RDC, elles sont autorisées en qualité de sociétés de courtage d'assurances.

Avec sa banque, la Rawbank, leader du secteur bancaire en RDC, l'empire RAWJI a décidé d'aller à la conquête du marché des assurances. Deux sociétés d'assurances battront pavillon Rawji. Il s'agit de Rawsur SA et Rawsur Life SA.

Avec l'agrément de ces sociétés d'assurances et de courtage d'assurances, la Société nationale d'assurances (Sonas) perd ainsi le monopole qu'elle a détenu pendant 53 ans. Alain Kaninda pense qu'elle devra se plier à la même réglementation que les autres sociétés d'assurances. Mais du fait de sa présence depuis de

longues dates, la Sonas n'a pas eu à répondre aux mêmes exigences d'agrément que les autres sociétés.

Le marché congolais des assurances est estimé à ce jour à 71 à 80 millions de dollars (63 à 71 millions d'euros) de volume de primes. Selon les chiffres de la Société nationale d'assurance (Sonas), la société d'assurance de l'État, ce niveau représente un taux de pénétration de moins 0,5 %. Le potentiel du marché des assurances est estimé à 5 milliards de dollars américains pour le dix prochaines années.

La libéralisation officielle du secteur des assurances avait été annoncée depuis mars 2016, mais la réglementation tardait à être mise en place et les agréments à tomber.

Concernant la sensibilisation des populations congolaises à la culture d'assurances, le directeur ad intérim de l'ARCA est d'avis que « la sensibilisation des populations relève désormais des sociétés qui vont déployer leurs représentations dans le pays. À elles et à l'ARCA de bien se faire connaître et de mobiliser les clients ».

L'Autorité de régulation et de contrôle est un établissement public indépendant à caractère technique, doté de la personnalité juridique. Il a son siège à Kinshasa. L'ARCA a été instituée en exécution du décret n°16/001 du 26 janvier 2016. Elle est placée sous la tutelle administrative du ministère des Finances. L'ARCA exerce sur toute l'étendue de la RDC et dispose de tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires en vue de mener à bien les actions prévues par le code des Assurances.

Au regard de la loi, l'ARCA veille à la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances, à la solidité de l'assise financière des entreprises d'assurances et de réassurance, ainsi qu'à leur capacité à honorer leurs engagements.

## Evolution du secteur bancaire en 2018

Au 1<sup>er</sup> février 2019, le secteur comptait 17 établissements en activité, 2 étant en liquidation. Les paramètres clés du secteur bancaire ont connu une évolution favorable en 2018. Seuls 3 établissements auraient affiché des pertes, contre 7 en 2017. Cette situation est favorisée par une reprise des crédits dans le secteur minier alors que les cours miniers ont favorisé le rapatriement des profits.

À l'instar de toute l'économie de la RDC, les banques sont

fortement dollarisées. Le financement de ces banques dépend principalement des dépôts dont près de 90% sont libellés en dollars US. Selon la Banque Centrale, fin mars 2018, la valeur des dépôts en dollars était de 3.5 milliards USD, en croissance de 18.9 % entre mars 2017 et mars 2018, tandis que les dépôts en monnaie nationale étaient de l'équivalent de 407 millions USD, en baisse de 4.7% sur la même période.

## La Rawbank bénéficie d'un prêt de 15 millions USD de la banque arabe BADEA

Rawbank a obtenu un prêt de 15 millions USD de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Ce prêt sera affecté au financement des besoins en capitaux à moyen et long termes d'une quinzaine de projets dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures, de la construction, de l'hôtellerie, de la distribution et du commerce.

C'est le 11 juillet 2018 que le Conseil d'administration de la BADEA a accordé ce prêt de 15 millions de dollars à la banque congolaise Rawbank, première banque commerciale du pays avec 25 % de parts de marché, plus de 400 000 clients et un total de bilan de 1,37 milliards de dollars en 2017, croissance qui s'est poursuivie en 2018.

Thierry Taeymans, le Directeur général de Rawbank, analyse ainsi le succès de cette première étape de la collaboration entre la BADEA et Rawbank : « La ligne de

crédit consentie par la BADEA fait suite à celle obtenue en décembre 2018 auprès de la Banque Africaine de Développement. Ces deux financements, qui représentent au total 30 millions de dollars, permettent à Rawbank de renforcer encore sa capacité à financer l'économie congolaise à tous les niveaux. Ils signent une nouvelle étape pour notre banque, qui coïncide avec une stabilisation de l'économie congolaise et de solides perspectives de croissance pour 2019».

Créée en 2002 par le groupe Rawji, présent en République Démocratique du Congo depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle dans le commerce, la distribution et l'industrie, RAWBANK dit être la banque leader du pays en ayant été la première à dépasser 1 milliard de dollars en total de bilan en 2015. La Rawbank c'est 1 600 collaborateurs, près de 100 points de vente et un bureau de représentation à Bruxelles.

## Miser sur les réseaux d'agents pour une meilleure inclusion financière, économique et sociale

Avec un niveau d'inclusion financière de 26%, les réseaux d'agents de services financiers digitaux en République Démocratique du Congo présentent une grande opportunité pour accélérer l'accès des populations à faible et moyen revenu à des services financiers de qualité.

En dépit de la présence sur le marché de plusieurs fournisseurs de services financiers digitaux, l'accès et l'usage des services demeurent faibles et confirment le besoin d'améliorer la gestion des réseaux d'agents. Selon la Banque mondiale, la possession de comptes de mobile money est passée de 9,2% en 2014 à 16,1% en 2017.

L'utilisation des services financiers informels est encore fortement ancrée dans le pays. Dans ce contexte, le canal des agents est une bonne alternative à moindre

coût à la prestation de services financiers. Bien formés, ils seront les canaux idéaux qui permettront à l'inclusion financière de devenir une réalité.

Le programme ELAN RDC et le FPM, Fonds pour l'inclusion financière en République Démocratique du Congo ont commissionné MSC afin de conduire une étude de court terme sur les opportunités et contraintes internes à la gestion des réseaux d'agents établis et gérés par les fournisseurs de services financiers digitaux en République Démocratique du Congo (RDC).

Cette étude qualitative de 6 mois s'est déroulée de la mi-mai à fin-novembre 2018. Elle s'est concentrée sur les 6 provinces de Kinshasa, du Kongo Central, du Grand Kasai, de Katanga et les Kivus (Nord et Sud) auprès

de 19 fournisseurs et 50 agents. Cette étude avait deux objectifs principaux : Comprendre les facteurs internes à la gestion des réseaux d'agents en RDC qui favorisent ou ralentissent le succès de ces derniers, et fournir des indications sur la manière dont la gestion opérationnelle des réseaux d'agents peut être améliorée. L'étude fait très clairement ressortir l'opportunité d'accroître l'inclusion financière par l'intermédiaire des agents, mais pour cela un investissement à long terme est primordial.

Il faut renforcer la sensibilisation de la clientèle, investir dans la formation et la motivation des formateurs, améliorer le processus de sélection et d'embauche des agents, investir dans les outils marketing, multiplier les options de liquidités aux cotés des outils de gestion de la double devise et investir dans les infrastructures.

En outre, il est nécessaire d'élaborer des produits et des services appropriés en fonction des besoins tout en assurant la protection de la clientèle afin d'encourager les clients congolais de continuer à utiliser les produits et services financiers digitaux

et même à augmenter leur niveau d'utilisation.

### **A propos MSC (MicroSave Consulting)**

MSC est une société de conseil internationale spécialisée en inclusion financière, économique et sociale.

### **A propos de Mastercard Foundation**

La Mastercard Foundation œuvre pour un monde où chaque personne ait l'opportunité d'apprendre et de prospérer. Le travail de la Fondation est guidé par sa mission de faire progresser l'éducation et de promouvoir l'inclusion financière pour ceux qui vivent dans la pauvreté. Etant l'une des plus grandes fondations, elle entreprend ses activités principalement en Afrique. Elle a été créée en 2006 par Mastercard International et fonctionne indépendamment sous la gouvernance de son propre Conseil d'administration. La Fondation est basée à Toronto, Canada.

## **100 millions USD de salaire des agents disparaissent suite à une faible couverture des banques**

La faible couverture des banques dans différentes provinces serait à la base de la disparition d'environ 162 917 158 634,53 FC soit 100 millions USD de salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, indique un audit de la Cour des Comptes sur la bancarisation.

Pour effectuer la paie, les banques font recours à des guichets mobiles (Agents payeurs des banques ou sous-traitants). A titre illustratif, le cas de la province du Haut Lomami qui ne dispose que d'une seule banque, à savoir la TMB, laquelle n'est implantée que dans le chef-lieu ; la province du Kasaï central où certains agents sont payés par Airtel Money comme sous-traitant de RAWBANK, succursale de Kananga.

Selon le syndicat des enseignants du Congo, le séjour sur place de ces guichets mobiles n'excède pas généralement trois jours.

En plus, ce délai ne permet pas de servir tous les bénéficiaires. Les salaires non payés sont retournés à la banque, qui les assimile aux reliquats à reverser dans le sous-compte du compte général du Trésor. Se référant aux différentes données de la Cour des Comptes, il se

dégage des discordances entre les montants de listings de paie et des avis de crédits.

Pour l'exercice 2015 par exemple, tel que l'indique l'audit de la cour des comptes, les listings totalisent CDF 527 024 907 689,10 tandis que les avis de crédits donnent, quant à eux, un montant de CDF 689 942 066 323,63, soit un écart de CDF 162 917 158 634,53.

Pour rappel, l'article 3, tiret 6 du Protocole d'Accord sur la Paie des agents et fonctionnaires de l'Etat signé en 2012 entre d'une part, le Gouvernement de la République et l'Association Congolaise des Banques "ACB" renseigne que les banques s'engagent à procéder à l'ouverture de comptes individuels pour les agents et fonctionnaires de l'Etat désignés sur les listings ; Rendre les salaires disponibles dans les comptes des bénéficiaires dans un délai ne dépassant pas quarante-huit (48) heures, à compter de la date de réception de l'avis de crédit et des listings de paie des fonctionnaires de l'Etat concernés...

La lutte contre la corruption demeure une priorité pour le chef de l'Etat afin de mettre fin à la grogne sociale qui s'intensifie de plus en plus en RDC.

## La Banque centrale rend gratuits plusieurs services bancaires pour booster l'inclusion financière

La Banque centrale du Congo a publié, début janvier 2019, une liste de services bancaires qui doivent être rendus à titre gratuit par les établissements de crédit et les institutions de microfinance. Ces services bancaires gratuits concernent :

- l'ouverture, le fonctionnement et le suivi du compte ;
- les moyens et les opérations de paiement ;
- la banque à distance.

En ce qui concerne l'ouverture, le fonctionnement et le suivi de compte, les services bancaires suivants seront désormais gratuits à partir du 3 juin 2019 :

- l'ouverture de compte ;
- le dépôt d'espèce dans la banque du client quel que soit le guichet ;
- le retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet et la monnaie ;
- la domiciliation du salaire ;
- le changement d'éléments constitutifs du dossier du client ;
- la mise en place d'une autorisation de prélèvement ou de virement permanent ;
- l'établissement et l'envoi des deux premiers relevés mensuels et imprimés de compte du client ;

- la clôture de compte.

En ce qui concerne les moyens et les opérations de paiement, les services qui seront gratuits sont :

- retrait auprès d'un guichet automatique de la banque du client ou d'un point of service (agent bancaire) ;
- consultation de solde et édition des deux premiers relevés mensuels de solde au guichet automatique de la banque du client ;
- virement de compte à compte dans la même banque ;
- paiement par carte bancaire en monnaie nationale.

Pour la banque à distance, les services qui seront gratuits sont :

- avis de débit et de crédit par voie électronique ;
- consultation du solde et de l'historique du compte à travers un guichet automatique de la banque du client.

Le taux d'inclusion financière en République démocratique du Congo était de 18% en 2014 selon les données d'enquête de la banque mondiale.

Pour promouvoir l'inclusion financière, le gouvernement congolais, en partenariat avec la GIZ (la coopération technique allemande), a déjà élaboré un Plan national d'éducation financière (PNEF) qui attend sa mise en œuvre.



## L'économie RD Congolaise dominée par le secteur minier

Comme en 2018, l'analyse sectorielle de la croissance renseigne globalement que l'activité économique serait essentiellement impulsée par la vitalité du secteur primaire, avec une contribution à la croissance de 3,6 points, suivi des secteurs tertiaire et secondaire, lesquels afficheraient des contributions respectives de 0,5 et 0,4 point.

Le pays dispose de ressources minières en quantité immense, notamment:

- la seconde réserve mondiale de cuivre;
- la moitié de la réserve mondiale et de cobalt;
- le quart des réserves mondiales de diamants;

## Le débat autour du nouveau code minier

Premier producteur de cuivre en Afrique et leader mondial de la production du cobalt, la RDC a promulgué un nouveau code minier qui n'a pas fait l'unanimité. En effet, les compagnies minières avaient notamment mis en garde l'État contre d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de la fermeture de certaines mines et de la suspension de certains projets. Ces firmes d'exploitations minières en RDC s'opposent à certaines dispositions de cette nouvelle législation minière, estimant qu'elles risquent d'étouffer les opérateurs du secteur.

Le nouveau code minier prévoit :

- le passage de la redevance de 2.5 à 3.5 % ;
- une redevance de 10% sur les minerais stratégiques ;
- un paiement direct des redevances par les entreprises aux entités concernées (pouvoir central/provincial/local/fonds pour les générations futures à raison de 50/25/15/10%);
- un impôt de 50% sur les superprofits; une participation gratuite de 10% de l'Etat dans le capital (contre 5% avant) et une augmentation de cette participation de 5% à chaque renouvellement;
- une contribution de 0.3% du chiffre d'affaires au développement communautaire;
- une série de nouvelles taxes ainsi que l'application de la loi de 2017 sur la sous-traitance (réservée aux sociétés dont la majorité du capital est détenue par des Congolais) et enfin
- un relèvement du rapatriement obligatoire des recettes d'exportation de 60% (40% auparavant) et même 100% après amortissement.

Parmi les innovations du code minier figure la création d'un fonds pour les générations futures (FOMIN), qui doit recevoir 10 % des redevances minières, ainsi que le paiement direct aux administrations décentralisées des redevances qui leur reviennent. Or les fonds souverains, comme les fonds déjà existants, comportent des risques

- le quart des réserves mondiales d'or, de zinc, de bauxite, de phosphate, de manganèse, ainsi que
- des réserves conséquentes d'hydrocarbures et de gaz.

L'exploitation des gisements miniers constitue la principale activité industrielle du pays et le principal secteur d'investissement. En 2018, le secteur minier représentait 30 % des recettes fiscales du pays, 90 % de la valeur des exportations et 80 % de l'accroissement du PIB. La croissance du PIB réel et les recettes fiscales de l'Etat sont donc très dépendantes des cours mondiaux de minerais.

de mauvaise gestion, détournement et contournement des processus budgétaires. Quant aux administrations décentralisées, elles n'ont pas nécessairement la capacité d'absorption et ne sont pas nécessairement organisées à gérer d'importantes nouvelles ressources selon les règles de bonne gestion. Il est donc essentiel que la gouvernance décentralisée soit accompagnée par l'Etat central.

Le nouveau code minier ouvre de nouvelles perspectives, crée théoriquement une taxation élevée, mais ne fera pas abstraction de tractations, de mauvaise utilisation des recettes et ne garantit donc pas le niveau attendu d'augmentation des recettes pour l'Etat. Un renforcement des capacités et de l'intégrité des administrations sera la clé du succès.

Les miniers n'acceptent pas certaines dispositions du code de 2018 en particulier la clause de stabilité ramené à 5 ans au lieu de 10 ans et l'impôt sur les super profits. Certains au sein du groupe des 7 qui font partie de l'association MPI (Mining Promotion Initiative) pourraient saisir l'arbitrage international pour rétablir certains droits perdus du fait de l'application du code 2018.

En attendant, le secteur minier est très dépendant de la fourniture d'électricité, qui en RDC constitue une contrainte importante, mais aussi des coûts élevés de transport. Ce dernier se fait essentiellement par la route en raison du manque de fiabilité des équipements ferroviaires. Les routes depuis Kolwezi jusqu'à la frontière zambienne sont sous concession à péage, et les procédures de douane créent des encombrements de camions très considérables.

Une solution aux défis d'infrastructures énergétiques, et de transport serait une approche commune. En effet les miniers pourraient mettre en œuvre des projets d'infrastructures en commun pour pallier ainsi au déficit énergétique, ou le cas échéant faciliter le transport de minerais par route ou par rails.

## Record de production du cuivre et du cobalt en 2018

La production des principaux minerais a augmenté au cours des dernières années, pour s'établir à 91.700 tonnes de Cobalt métal, en hausse de 13% par rapport à 2017, tandis que le cuivre a progressé de 24% pour s'établir à une production de 1.23 millions tonnes de métal.

Après avoir atteint des sommets début 2018 (95.000 USD la tonne), les cours du cobalt sont sensiblement redescendus en-dessous de 32 000 USD en février 2019, restant néanmoins au-dessus de leur cours d'avant la bulle spéculative.

La raison : une offre mondiale excédentaire, une

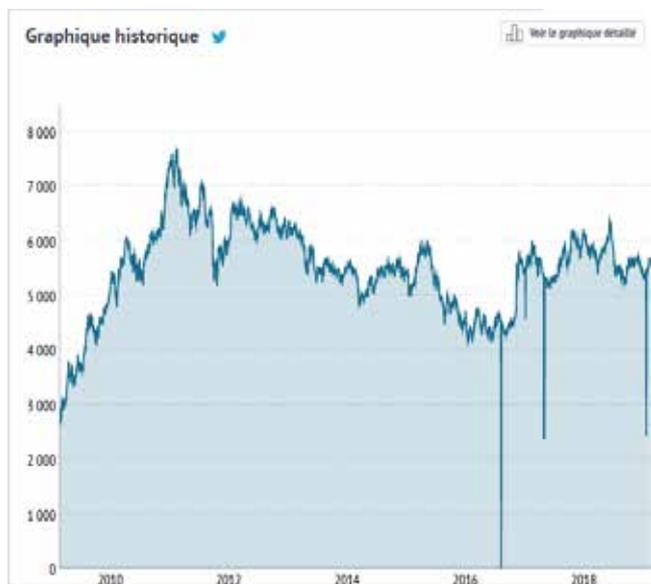
accumulation de stocks, un report de certains investissements dans le monde de la production des voitures électriques, grandes consommatrices de cobalt pour les batteries. Si la tendance à terme du marché du cobalt reste bonne, la remontée des prix sera progressive et les recettes fiscales pour la RDC moins importantes que prévues lors des cours élevés. La demande en cobalt devrait se monter à 185.000 tonnes en 2023 contre 125.000 tonnes en 2018, la production 2018 en RDC étant de l'ordre de 92.000 tonnes de cobalt, en hausse de 24% par rapport à 2017.

### L'expert Léonide Mupepele conseille la Rdc de maintenir les prix du cobalt autour de 60.000 Usd la tonne

Déclaré substance stratégique par le Décret N° 18/042 du Premier Ministre Bruno Tshibala, le cobalt est en chute libre sur le marché international. Au 14 février 2019, le métal vert s'est négocié à 32.000 Usd la tonne, alors qu'en mars 2018, il se négociait à 95.000 Usd. Pourtant, des analystes du secteur pensaient que ce minerai allait crever le record historique de juin 2008 de 115.000 Usd par tonne.

Dans son analyse, l'expert Léonide Mupepele démontre que l'objectif visé par le Gouvernement au travers de son décret, était clairement d'ordre pécuniaire. D'autant plus

qu'il était question des recettes fiscales additionnelles, en profitant de la conjoncture économique, pour assujettir les exportations du cobalt au taux le plus fort de la redevance minière. Laquelle redevance se calcule à 10 % de la valeur marchande brute, ce, conformément à l'article 241 du nouveau Code minier révisé en mars 2018. Cet expert minier trouve que le Gouvernement a pris son décret sans compter sur l'impératif de se donner les moyens d'influer sur le destin du métal. "La Rd Congo a-t-elle eu raison de déclarer le cobalt « métal stratégique ?", s'interroge Léonide Mupepele.



Le cuivre est passé de 6361 USD la tonne le 08/06/2018 à 5500 USD fin janvier 2019. Sa production a bondi de 12.9 % pour atteindre 1.2 millions de tonnes. Le cobalt est un produit conjoint de la production de cuivre et les investissements, largement dominés par des capitaux chinois, permettront à de nouvelles mines de rentrer en production dans les années qui viennent. Trois quarts du cobalt est à destination de la Chine.

En termes de production de Cuivre et de Cobalt les plus importants projets miniers par ordre d'importance sont respectivement: Mutanda mining avec 199k pour le cuivre et 27k pour le cobalt, ensuite TFM 168K pour le cuivre et 8k pour le cobalt, et enfin KCC (Kamoto Copper Company) 152k pour le cuivre et 55k pour le cobalt. Malgré les défis, les investissements dans le secteur minier

restent conséquents à titre d'exemple METALKOL (Eurasian Resources Group) est entré en phase de production depuis octobre 2018, et le niveau d'investissement aurait dépassé le milliard USD, ou KAMOA du groupe IVANOHE qui poursuit la construction de sa mine à Kolwezi. Le ministère des Mines a publié les statistiques de production de minerais pour l'ensemble de l'exercice 2018.

Selon les données du ministère des mines, les opérateurs miniers ont produit dans l'ensemble 1 239 058,72 tonnes de cuivre en 2018 contre 1 094 638 tonnes en 2017. 81% de la production du cuivre est constituée de cathode de cuivre. La production du cobalt est de 111 713 tonnes en 2018 dont 68,26% de cobalt électro contre 82 461 tonnes en 2017.

Evolutions des ventes (ventes locales + exportations) de la filiale Cupro-cobaltifère en 2018

	CATHODE DE CUIVRE	CUIVRE CATHODE PAR RAPPORT AU TOTAL CUIVRE	COBALT ELECTRO	COBALT ELECTRO PAR RAPPORT AU TOTAL COBALT	CUIVRE CONTENU	COBALT CONTENU	TOTAL CUIVRE	TOTAL COBALT	ZINC CONTENU	PLOMB CONTENU	Concentré de Manganèse
JANVIER	74 623,94	80%	-	0%	18 674,01	7 894,48	93 297,96	7 894,48	352,50	-	-
FÉVRIER	71 747,35	74%	-	0%	25 215,34	7 672,45	96 962,69	7 672,45	9,57	-	957,82
MARS	87 264,86	82%	-	0%	19 191,91	8 354,32	106 456,77	8 354,32	151,02	-	1 943,75
<b>1er TRIMESTRE</b>	<b>233 636,15</b>	<b>79%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>63 081,27</b>	<b>23 921,25</b>	<b>296 717,42</b>	<b>23 921,25</b>	<b>513,09</b>	<b>-</b>	<b>2 901,57</b>
AVRIL	74 293,05	78%	-	0,00%	20 610,01	8 769,09	94 903,05	8 769,09	112,14	-	1 668,97
MAI	89 819,75	78%	-	0%	25 411,41	10 603,91	115 231,16	10 603,91	87,97	-	2 253,60
JUIN	82 445,51	80%	8,26	0%	20 284,19	9 189,88	102 729,70	9 198,14	44,10	-	1 593,29
<b>2è TRIMESTRE</b>	<b>246 558,30</b>	<b>79%</b>	<b>8,26</b>	<b>0%</b>	<b>66 305,60</b>	<b>28 562,88</b>	<b>312 863,91</b>	<b>28 571,15</b>	<b>244,21</b>	<b>-</b>	<b>5 515,86</b>
<b>1er SEMESTRE</b>	<b>480 194,46</b>	<b>79%</b>	<b>8,26</b>	<b>0,02%</b>	<b>129 386,87</b>	<b>52 484,13</b>	<b>609 581,33</b>	<b>52 492,40</b>	<b>757,30</b>	<b>-</b>	<b>8 417,42</b>
JUILLET	97 823,98	83%	40,00	0,42%	20 279,38	9 451,25	118 103,36	9 491,25	10,35	-	2 272,60
AOÛT	80 119,22	74%	20,00	0,19%	28 776,56	10 422,32	108 895,78	10 442,32	35,90	-	1 597,18
SEPTEMBRE	74 457,76	83%	-	0%	15 327,43	8 941,22	89 785,20	8 941,22	27,44	-	1 158,32
<b>3è TRIMESTRE</b>	<b>252 400,97</b>	<b>80%</b>	<b>60,00</b>	<b>0,21%</b>	<b>64 383,37</b>	<b>28 814,78</b>	<b>316 784,34</b>	<b>28 874,78</b>	<b>73,68</b>	<b>-</b>	<b>5 028,10</b>
<b>CUMUL/FIN SEPT.</b>	<b>732 595,43</b>	<b>79%</b>	<b>68,26</b>	<b>0,08%</b>	<b>193 770,24</b>	<b>81 298,91</b>	<b>926 365,67</b>	<b>81 367,18</b>	<b>830,99</b>	<b>-</b>	<b>13 445,52</b>
OCTOBRE	88 924,07	83%	-	0%	18 244,43	13 494,47	107 168,50	13 494,47	31,97	-	1 438,34
NOVEMBRE	92 836,10	85%	-	0%	15 757,57	8 126,98	108 593,67	8 126,98	20,70	-	-
DÉCEMBRE	85 157,14	88%	-	0%	11 773,74	8 724,57	96 930,88	8 724,57	163,01	-	-
<b>4è TRIMESTRE</b>	<b>266 917,30</b>	<b>85%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>45 775,74</b>	<b>30 346,02</b>	<b>312 693,05</b>	<b>30 346,02</b>	<b>215,68</b>	<b>-</b>	<b>1 438,34</b>
<b>CUMUL/FIN DEC.</b>	<b>999 512,73</b>	<b>81%</b>	<b>68,26</b>	<b>0%</b>	<b>239 545,99</b>	<b>111 644,94</b>	<b>1 239 058,72</b>	<b>111 713,20</b>	<b>1 046,67</b>	<b>-</b>	<b>14 883,86</b>

La chambre de commerce en République démocratique du Congo a déclaré le 06 février 2018 que la production annuelle du cuivre a augmenté de 12,9% pour atteindre 1,2 million de tonnes en 2018.

En 2018, la production de cobalt a augmenté de plus de 43 % par rapport à 2017. La révision du code minier, survenue en 2018 n'a donc pas eu d'incidence sur la production du cuivre et de cobalt du pays.

Glencore, le géant minier suisse, à travers ses filiales Kamoto Cooper Company et Mutanda Mining basées à Kolwezi, a affirmé avoir produit au courant de l'année 2018 plus de 1,450 million de tonnes de cuivre et plus de 42 000 tonnes de cobalt. Du côté de Tenke Fungurume Mining, jusqu'au 3e trimestre 2018, la production du

cuivre s'élevait à plus de 125 000 tonnes de cuivre et plus de 11 000 tonnes de cobalt, indique le communiqué de cette entreprise. Pendant ce temps, l'entreprise Ivanhoé qui exploite le gros gisement minier de Kamoa à Kolwezi annonce avoir découvert du cuivre avec une teneur de 13 % à 22 mètres seulement de la surface.

Le cobalt et le coltan dont dispose la RDC sont des matières de première importance sur le marché de l'électronique et de l'électrique. Le cobalt trouve également de nombreuses applications dans la fabrication d'alliages à haute performance, tels que pour les réacteurs ou en médecine. Près de 80% de la production actuelle de cobalt est située en RDC.

## Tenke Fungurume a produit 168 309 tonnes de cuivre en 2018

Selon ses statistiques de production de l'exercice 2018, la société minière Tenke Fungurume Mining (TKM) a produit 168 309 tonnes de cathodes de cuivre et 18 747 tonnes de cobalt, renseigne un communiqué de l'entreprise de février 2019. Pendant l'exercice 2018, Tenke Fungurume a payé 572 millions USD d'impôts et autres services administratifs au trésor public. Depuis le démarrage de son activité en RDC, cette société a payé 2,52 milliards USD comme impôts et autres services administratifs à l'Etat congolais.

Les investissements directs de cette société minière au sein de la communauté congolaise notamment en ce qui concerne des projets de développement communautaire

se lèvent à 36 millions USD. Ce qui fait un total de 187,6 millions USD d'investissements directs dans des programmes de développement communautaire depuis sa création en 2006. Autres chiffres communiqués par Tenke Fungurume ce sont 5,7 millions USD investis dans « TFM social community Fund » en 2018 et 38,6 millions investis depuis la création de l'entreprise en 2006.

Tenke Fungurume Mining est installée dans la province de Lualaba. La société compte 3400 employés permanents dont 98% de Congolais. Sur ses 5 300 contractants, 93% sont congolais.

## China Molybdenum veut racheter pour 1,14 milliard \$, la participation de BHR dans la mine Tenke

La compagnie chinoise China Molybdenum a annoncé, en janvier 2019, qu'elle a conclu un accord avec le fonds sino-américain BHR, un accord de transfert de participation pour accroître à 80% ses intérêts dans la grande mine de cuivre et de cobalt Tenke Fungurume, en RDC. Détenant déjà 56% du projet grâce à une transaction conclue avec l'Américain Freeport McMoRan en 2016, China

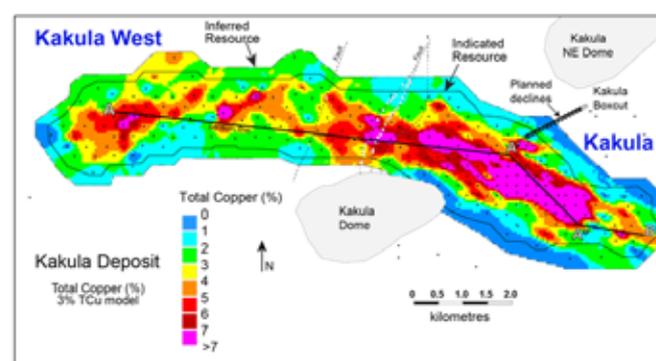
Molybdenum veut acheter les 24% de participation de BHR. Pour ce faire, elle rachètera BHR Newwood DRC, société holding détentrice de la participation de BHR, pour un montant de 1,14 milliard \$. Le projet Tenke Fungurume a été au cœur d'un grand litige entre l'Etat congolais et sa compagnie Gécamines, China Molybdenum, Freeport McMoRan et Lundin.

## La mine de Kakula entrera en production vers la fin de l'année 2020

La compagnie minière Ivanhoe Mines a annoncé, fin janvier 2019, son entrée en production à l'horizon de deux ans, soit à la fin de l'année 2020. D'après son directeur général des opérations RDC, Louis Watum, Kakula sera la première des quatre mines avec laquelle l'exploitation va commencer. Ce en vue de privilégier des rendements économiques supérieurs à tous les actionnaires y compris l'Etat congolais qui détient les 20% du projet.

Avant de faire tourner les machines pour l'exploitation, Ivanhoe s'est résolument investi dans la prospection et la certification des réserves minières à travers les 400 km<sup>2</sup> de ses concessions comprenant quatre mines.

Le projet Kamoia-Kakula est situé dans la province de Lualaba en Rd Congo. C'est une joint-venture entre Ivanhoe Mines, Zijin Mining et le gouvernement congolais. Une estimation indépendante des ressources minérales publiée en février 2018 a établi Kamoia-Kakula au quatrième rang mondial des découvertes de cuivre. Les teneurs en cuivre de ce projet sont, de loin, les plus élevées



des 10 plus importants gisements de cuivre au monde.

La compagnie minière Ivanhoe Mines entend réaliser une intersection de minéralisation cuprifère sans précédent sur son prospect Kamoia Nord, en RDC. Elle a intercepté 22,3 m de cuivre à une teneur de 13,05% au niveau du trou de forage DD1450, l'annonce ayant fait grimper de 10%, le cours de son action à la Bourse de Toronto. Le nouveau trou de forage comprend des teneurs allant jusqu'à 40 % de cuivre et se trouvant à moins de 190 m de la surface.

## Nzuri Copper lève de nouveaux fonds pour son projet Kalongwe à Kolwezi

Tembo Capital Mining, l'actionnaire principal de Nzuri Copper, lui a octroyé, en février 2019, un prêt de 3 millions de dollars australiens pour faire avancer son projet de cuivre/cobalt Kalongwe, en RDC. Le prêt non garanti aura une date d'échéance de neuf mois et sera assorti d'un taux d'intérêt de 10 % par année. La compagnie compte se servir des fonds pour financer un certain nombre d'activités en cours, avec pour but de commencer la construction. Les activités comprennent la finalisation des discussions avec les financiers, la négociation d'accords de prélèvement et d'un contrat d'ingénierie et d'approvisionnement. La mine à ciel ouvert Kalongwe, détenue à 85% par Nzuri Copper, devrait produire sur une durée de vie de 8 ans une moyenne annuelle de 18 657 tonnes de cuivre et 1370 tonnes de cobalt.

Le projet est situé dans la nouvelle Province du Lualaba.

Il se trouve à environ 15 km au sud-ouest de Kamao, considéré comme le plus grand gisement récent de cuivre de haute qualité de l'Afrique avec des teneurs de 2,67% Cu. L'accès au projet est facile grâce à la route nouvellement créée au sud-ouest de Kolwezi. Le gisement de Kalongwe est situé à 45km du centre historique minier de Kolwezi.

Kalongwe Mining SA est détenue par Regal Resources Limited (30%) conjointement avec la société internationale de négoce de matières premières Traxys Europe, SA (30%) et La Générale Industrielle et Commerciale au Congo SPRL (40%).

Le financement des études d'acquisition, d'exploration et de faisabilité est partagée sur une base 50/50 avec Traxys. Ceci réduit significativement le risque sur le développement du projet de Kalongwe.

## Des délégués de Mitsubishi, Honda, Panasonic à Kinshasa pour des négociations sur le cobalt

Une forte délégation des représentants des sociétés japonaises de construction automobile et celles évoluant dans le domaine de l'électronique telles que Honda, Panasonic, Mitsubishi et autres, a rencontré, le 06 février 2019 les membres du Gouvernement congolais.

L'objectif de cette délégation japonaise à Kinshasa est de renouveler la volonté de Tokyo d'accompagner la Rdc dans son processus de reconstruction. Ce, dans la perspective d'un partenariat gagnant-gagnant, dans le secteur des ressources naturelles.

La production de voitures électriques, dont chaque batterie nécessiterait entre 5 et 15 kilogrammes de cobalt, est appelée à exploser dans les années à venir. De quoi rendre stratégique la possession de ce minerai.

Or 60% de sa production mondiale se fait en RDC, pays qui posséderait 80% des réserves mondiales. La



production de cobalt en RDC est duale. Elle provient de grands groupes mais aussi d'une armée de producteurs artisanaux, employant quelque 200 000 personnes. Les mineurs artisanaux de la RDC, connus sous le nom français de «creuseurs», sont responsables de l'extraction de près d'un cinquième du cobalt sortant du pays, selon le thinktank CFR (The Council on Foreign Relations)

## Ford et IBM collaborent avec deux autres sociétés sur le premier projet de blockchain de cobalt

Le constructeur automobile Ford, le géant technologique IBM, le fabricant de cathodes sud-coréen LG Chem et le Chinois Huayou Cobalt, ont uni leurs forces dans ce qui est présenté comme «le premier projet de blockchain initié pour surveiller l'approvisionnement en cobalt de la RDC». Selon les détails rapportés par Reuters, le projet pilote supervisé par RCS Global, un groupe d'approvisionnement responsable, vise à aider les fabricants à s'assurer que le cobalt utilisé dans les batteries lithium-ion n'a pas été extrait par des enfants

ou utilisé pour alimenter des conflits. Annoncé 16 janvier 2019, il serait en cours de réalisation depuis décembre 2018. Alors qu'une guerre se mène entre les industries du smartphone et de l'automobile pour le cobalt, les sources d'approvisionnement du métal ont été mises sous le feu des projecteurs. Plusieurs groupes de défense des droits de l'Homme ont dénoncé le travail des enfants dans les mines de cobalt. En RDC, leader incontestable de la production mondiale, Amnesty International a déclaré qu'un cinquième de la production nationale est extrait à la main par des mineurs informels, y compris des enfants.

### **AVZ Minerals dispose d'assez de fonds pour avancer vers une décision d'exploitation de lithium à Manono**

La junior minière AVZ Minerals est maintenant entièrement financée pour progresser vers une décision d'exploiter son projet de lithium Manono, en RDC. Elle a annoncé en février 2019, un placement d'actions de 9,8 millions \$ qui, combiné avec un plan d'achat d'actions précédemment annoncé, porte la valeur totale des nouvelles actions émises à 15 millions \$. Le placement a vu la souscription pour 3 millions \$ d'un nouvel actionnaire Lithium Plus,

société d'investissement de lithium dirigée par Bin Guo, un homme d'affaires proche de l'industrie des batteries en Chine. AVZ prévoit d'utiliser le produit pour exécuter sa stratégie visant à rapidement faire avancer le projet Manono vers la phase de production. Les fonds l'aideront notamment à délivrer une étude de faisabilité en 2019. AVZ Minerals détient à 60 % le projet Manono qui couvre 188 km<sup>2</sup> de superficie dans le sud de la RDC.

### **Projet de produire 300.000 tonnes/an du carbonate de lithium**

Fin novembre 2018, la société AVZ Minerals, partenaire de la Cominiere (entreprise minière publique créée sur les cendres de l'ex-Zairetain), avait déclaré une réserve de 6,6 millions de tonnes de lithium sur le gisement de Manono, dans l'ex province du Katanga, encore en cours d'exploration. Avec cette annonce, la RDC devrait se classer au 2ème rang des pays détenteurs de cette ressource, juste après le Chili (7 millions de tonnes de réserve). L'expert du secteur minier M. Léonide Mupepele, partant de cette nouvelle donnée, est arrivé à la conclusion que très bientôt, la Rd Congo sera comptée parmi les plus gros producteurs de lithium au monde.

Cependant, sa préoccupation est de savoir si le pays est prêt aujourd'hui à s'assumer comme première puissance mondiale du lithium.

Dans son analyse, il signale que contrairement à la majorité des gisements dans le monde où le lithium est extrait de saumures (lacs salés), la particularité du lithium congolais, c'est qu'il se présente sous forme d'un minéral appelé « spodumène », qu'on retrouve en association avec la cassitérite (minerai d'étain) et la colombo-tantalite, dans une roche métamorphique d'origine magmatique, appelée

pegmatite. Voilà pourquoi AVZ Minerals a annoncé, dans la foulée, la découverte conjointe de substantielles réserves de 300 mille tonnes de cassitérite et de 13,2 mille tonnes de coltan.

L'expert minier Léonide Mupepele note aussi 2 autres projets de lithium dans la région :

1. Celui de Force Commodities en Joint-venture avec Cominiere pour l'un et
2. avec MMR à Kanuka pour l'autre, sont en pleine exploration sur les sites de Kitotolo et de Kanuka, situés plus au Sud, dans le prolongement de la même pegmatite, avec de premiers résultats encourageants. Ceci confirme formellement l'extension de la minéralisation mise en évidence au Nord de la pegmatite par AVZ Minerals.

Avec ces trois projets, le district de Manono est appelé à devenir le plus grand réservoir mondial de lithium, avec vocation de se transformer en premier pool minier et industriel de production de lithium au monde. Au prix actuel de 13.000 usd/tonne de carbonate de lithium, le chiffre d'affaires attendu est de 4 milliards Usd/an ; ce qui ferait d'AVZ Minerals, le plus gros projet minier du Congo.

## 36 190 Kg d'or exportés en 2018 pour une valeur de 1,1 milliard USD

La République démocratique du Congo a produit 36 776,93 kg d'or en 2018 dont 36 190,21 Kg ont été exporté pour une valeur de 1 100 914 090,30 USD, renseignent les statistiques

du ministère des Mines. Le gros de la production de l'or, soit 99%, vient des industries soit 36 530,66 Kg d'or contre 246,27 Kg venant du secteur artisanal.

Production totale de l'or brut en kilogramme en 2018

Période	Industrielle	Artisanale	Total
Janvier	3 007,36	17,14	3 024,50
Février	2 600,26	15,02	2 615,28
Mars	2 898,16	11,40	2 909,56
<b>1er Trimestre</b>	<b>8 505,78</b>	<b>43,56</b>	<b>8 549,34</b>
Avril	2 594,39	27,92	2 622,31
Mai	3 227,45	39,52	3 266,97
Juin	3 475,57	34,18	3 509,75
<b>2e Trimestre</b>	<b>9 297,41</b>	<b>101,62</b>	<b>9 399,03</b>
<b>1er semestre</b>	<b>17 803,19</b>	<b>145,17</b>	<b>17 948,36</b>
Juillet	3 258,06	29,15	3 287,21
Août	3 343,13	27,80	3 370,93
Septembre	3 447,90	9,63	3 457,53
<b>3e Trimestre</b>	<b>10 049,09</b>	<b>66,58</b>	<b>10 115,67</b>
Octobre	2 743,69	11,07	2 754,76
Novembre	3 162,14	12,51	3 174,65
Décembre	2 772,55	10,94	2 783,49
<b>4e Trimestre</b>	<b>8 678,38</b>	<b>34,52</b>	<b>8 712,90</b>
<b>2er semestre</b>	<b>18 727,47</b>	<b>101,10</b>	<b>18 828,57</b>
<b>Total annuel 2018</b>	<b>36 530,66</b>	<b>246,27</b>	<b>36 776,93</b>

Trois sociétés se partagent la production industrielle à savoir Kibali Gold (31 559,31 Kg), Twangiza (3 113,41 Kg) et Namoya (1 461,31 Kg), durant l'exercice 2018. La production de l'or en RDC ne s'est pas accrue considérablement depuis 2015 au regard des chiffres fournis par le ministère des Mines : 31 877,54 kg en 2015 ; 30 663,84 Kg en 2016 et 31 585,56 Kg en 2017.

## La mine d'or de Kibali a produit 807,251 onces d'or en 2018 bien au-dessus de son objectif de 750000 onces

Le Président directeur général de Barrick, Mark Bristow, a annoncé le 28 janvier 2019 que la mine d'or de Kibali a produit 807.251 onces d'or en 2018 contre 750.000 onces de prévisions, soit une augmentation de 35% par rapport à sa production de l'année précédente.

Il a expliqué que la production record est due au puit qui opérait à capacité pleine et à l'optimisation du système de manutention des matériaux souterrains qui fait de Kibali le leader dans l'automatisation des mines d'or en Afrique.

Malgré le niveau d'activité élevé, la mine a enregistré son meilleur record en matière de sécurité de travail à ce jour ; n'ayant enregistré aucun accident avec perte de poste au quatrième trimestre et aucun incident environnemental significatif.

Sur le plan environnemental, la mine de Kibali a continué dans ce domaine, à compenser l'impact environnemental grâce à des projets de reboisement. 10.130 arbres indigènes ont été plantés sur le site l'année dernière

ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de biodiversité. L'entreprise a également réinstallé 1.478 familles du site de Gorumwa dans un nouveau village. Ce qui a permis le développement du prochain satellite dans le plan de la mine, outre la poursuite de l'exploitation des sites avancées autour de la mine ayant permis de découvrir de nombreuses possibilités de remplacement des réserves.

Sur le plan de la santé, les taux de prévalence du paludisme et du VIH ont continué à baisser et étaient respectivement à 12.9% et 2.8% à la fin de l'exercice.

La philosophie de Kibali sur le partenariat continue à faire prospérer l'économie locale, avec \$39 millions payés aux entrepreneurs congolais au cours du dernier trimestre de 2018.

En octobre 2018, le Président Directeur Général Mark Bristow de Randgold Resources a indiqué qu'un compromis a été trouvé avec le gouvernement congolais sur les 218 millions USD de TVA qui devraient être remboursés à son entreprise. Mark Bristow parle également d'une contribution considérable de Kibali à l'économie nationale sous forme de taxes et d'impôts. Les 218 millions USD de TVA devraient être remboursés d'abord par une tranche de 40 millions USD. Et le solde sera réglé sur une base compensatoire. Le ministère des Finances a accepté d'exempter de TVA, les biens et services locaux achetés par Kibali.

Kibali se trouve dans le nord-est de la RDC, à environ 220km à l'est de la capitale de la province du Haut Uele, Isiro, à 150km à l'ouest de la ville frontalière ougandaise

d'Arua et à 1.800km du port kenyan de Mombasa. La mine est détenue par Kibali Goldmines SA (Kibali) qui est une société de coentreprise dont l'actionnariat se décline ainsi: 45% de Barrick, 45% d'AngloGold Ashanti, et 10% pour la Société minière de Kilo-Moto (SOKIMO). La mine a été développée et est exploitée par Barrick.

## À propos de Barrick

Le 1er janvier 2019, un nouveau Barrick est né de la fusion entre Barrick Gold Corporation et Randgold Resources Limited. Les actions de la nouvelle entreprise se négocient à la NYSE (GQLD) et à TSX (ABX).

La fusion a créé le géant mondial du secteur aurifère, qui détient cinq des 10 principaux actifs aurifères du niveau 1 du secteur (Cortez et Goldstrike au Nevada aux Etats-Unis (100%); Kibali en RDC (45%); Loulo-Gounkoto au Mali (80%) et Pueblo Viejo en République Dominicaine (60%)) et deux autres avec le potentiel de devenir des actifs aurifères de niveau 1 (Goldrush/Fourmile (100%) et Turquoise Ridge (75%), tous deux aux Etats-Unis).

Avec des opérations et des projets miniers dans 15 pays, dont l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la Côte d'Ivoire, la RDC, la République Dominicaine, le Mali, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, l'Arabie saoudite, le Sénégal, les États-Unis et la Zambie, Barrick enregistre le plus bas coût total de trésorerie parmi ses homologues seniors dans le secteur aurifère et un portefeuille d'actifs diversifié, positionné pour la croissance dans de nombreux districts aurifères les plus prolifiques au monde.

## Armadaïe cède à African Royalty le projet aurifère Mpokoto

La compagnie minière Armadaïe Capital a annoncé, mi janvier 2019, qu'elle a conclu avec African Royalty Company un accord formel final pour lui céder son projet aurifère Mpokoto, en RDC. En cédant cette mine à une société « capable d'obtenir le financement nécessaire pour l'amener en production », Armadaïe entend pouvoir se concentrer sur le développement de son actif phare, le projet de graphite à haute teneur Mahenge Liandu, en Tanzanie. Elle aura toutefois droit à une redevance de 1,5% sur les ventes d'or qui seront réalisées lorsque la mine entrera en production. L'étude de faisabilité du projet Mpokoto a révélé que le projet était capable d'extraire 720 000 tonnes/an en quatre ans et demi et de produire annuellement environ 24 900 onces d'or.



## L'or congolais traverse illégalement la frontière de Kasindi

Au Nord-Kivu, la coordination provinciale de lutte contre la fraude minière a annoncé, le 25 janvier 2019, la traversée illégale de 17 tonnes d'or, chaque année, à la frontière de Kasindi (70km de Beni). Cette perte est estimée à 718 947 000 USD par an, alors que le budget annuel de la province

du Nord-kivu est évalué en recettes comme en dépense à 96 932 515,33 USD, soit un écart de 622 014 484,67 USD.

Daniel Mabayo, son coordonnateur, a salué la bravoure de ses services pour le travail abattu pour la traçabilité dans l'exploitation des mines au Nord-Kivu.

## ETAIN ET CASSITERITE

### La demande d'étain de l'industrie des batteries lithiumion devrait augmenter d'ici 2030

Selon l'Association internationale de l'étain (ITA), la demande du métal dans l'industrie des batteries lithiumion devrait croître à l'horizon 2030, à un volume annuel de 60 000 tonnes. Cela s'expliquerait par la croissance prévue des ventes de véhicules électriques qui augure déjà de perspectives d'augmentation de la consommation d'autres matières premières comme le lithium, le graphite ou encore le nickel. L'étain, principalement utilisé pour faire de la soudure dans l'industrie électronique, fait l'objet de nouveaux usages notamment dans les matériaux d'électrodes d'anodes à haute capacité, mais aussi à l'état solide et dans les cathodes.

La demande pour chacune de ces trois technologies de matériaux anodiques mises en évidence pourrait

atteindre entre 10 000 et 20 000 t/a d'ici 2030 si elles gagnent des parts de marché dans un marché hautement concurrentiel. Cela pourrait au moins doubler d'ici 2050.

Si l'ITA n'a pas donné de prévision pour la consommation globale du métal en 2030, elle prévoit une demande de 357 000 tonnes pour cette année. L'organisme s'attend à un excédent de 500 t d'étain cette année, comparativement à un déficit de 7 500 t en 2018, principalement en raison de la faiblesse de la demande sur le marché chinois de pointe. D'après la Banque mondiale, trois pays africains faisaient partie du top 13 des plus grands producteurs d'étain au monde en 2016, en l'occurrence la RDC, le Nigéria et le Rwanda. D'autres nations du continent possèdent de l'étain, notamment la Namibie ou encore le Maroc



Le coltan du Kivu

## Les exportations de cassitérite rapportent 101 millions USD en 2018

La production artisanale de cassitérite au premier semestre 2018 se chiffre à 16 273,06 tonnes, selon les statistiques publiées récemment par le ministère des Mines.

Pour l'ensemble de l'année 2018, le volume des exportations est de 13 354,74 tonnes de cassitérite pour une valeur marchande de 101 227 809 USD, selon la même source.

### Exportations de cassitérite en 2018

Province	HAUT-KATANGA		MANIEMA		NORD-KIVU		SUB-KIVU		Total	
Poste de sortie	Lubumbashi		Kindu		Goma		Bukavu			
PERIODE	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)
Janvier	439,00	3 155 240,00	176,00	1 235 680,00	147,48	1 040 293,00	230,93	1 625 557,00	993,40	7 056 770,00
Février	334,72	2 710 484,00	280,00	2 093 120,00	166,47	1 258 419,00	232,73	1 725 010,00	1 013,92	7 787 033,00
Mars	271,00	2 118 480,00	264,00	2 051 200,00	170,09	1 325 004,00	271,82	2 144 824,00	976,91	7 639 508,00
1er Trimestre	1 044,72	7 984 204,00	720,00	5 380 000,00	484,03	3 623 716,00	735,47	5 495 391,00	2 984,23	22 483 311,00
Avril	418,00	3 193 860,00	176,00	1 231 760,00	112,78	872 040,00	327,70	2 848 305,00	1 034,48	8 145 965,00
Mai	520,00	3 950 970,00	30,00	2 415 360,00	0,00	0,00	328,26	2 548 522,00	878,26	8 914 852,00
Juin	551,00	4 149 760,00	269,00	2 016 990,00	100,38	751 084,00	229,20	1 724 462,00	1 149,58	8 642 296,00
2e Trimestre	1 489,00	11 294 590,00	475,00	5 664 110,00	213,16	1 623 124,00	885,16	7 121 289,00	3 062,32	25 703 113,00
<b>1er semestre</b>	<b>2 533,72</b>	<b>19 278 794,00</b>	<b>1 195,00</b>	<b>11 044 110,00</b>	<b>697,19</b>	<b>5 246 840,00</b>	<b>1 620,64</b>	<b>12 616 680,00</b>	<b>6 046,55</b>	<b>48 186 424,00</b>
Juillet	1 110,26	8 169 492,00	240,00	1 769 680,00	0,00	0,00	177,35	1 333 329,00	1 527,61	11 272 501,00
Août	710,00	5 026 680,00	240,00	1 703 520,00	75,50	540 331,00	281,15	2 013 706,00	1 306,65	9 284 237,00
Septembre	510,42	1 493 634,00	184,00	1 265 360,00	112,70	773 420,00	532,16	3 720 610,00	1 339,28	7 253 024,00
3e Trimestre	2 330,68	14 689 806,00	664,00	4 738 560,00	188,20	1 313 751,00	990,66	7 067 645,00	4 173,54	27 809 762,00
Octobre	648,62	5 600 290,00	225,00	1 567 710,00	24,49	167 752,00	152,01	1 069 635,00	1 050,12	8 405 387,00
Novembre	346,58	3 227 634,00	240,00	1 946 400,00	48,89	398 200,00	330,56	2 599 643,00	966,03	8 171 877,00
Décembre	545,93	4 341 988,00	243,00	1 848 910,00	24,54	170 073,00	305,04	2 293 388,00	1 118,51	8 654 359,00
4e Trimestre	1 541,13	13 169 912,00	708,00	5 363 020,00	97,92	736 025,00	787,61	5 962 666,00	3 134,66	25 231 623,00
<b>2e semestre</b>	<b>3 871,81</b>	<b>27 859 718,00</b>	<b>1 372,00</b>	<b>10 101 580,00</b>	<b>286,12</b>	<b>2 049 776,00</b>	<b>1 778,27</b>	<b>13 030 311,00</b>	<b>7 308,20</b>	<b>53 041 385,00</b>
<b>Total 2018</b>	<b>6 405,53</b>	<b>47 138 512,00</b>	<b>2 567,00</b>	<b>21 145 690,00</b>	<b>983,31</b>	<b>7 296 616,00</b>	<b>3 398,90</b>	<b>25 646 991,00</b>	<b>13 354,74</b>	<b>101 227 809,00</b>

La province du Haut-Katanga est en pole position des exportations congolaises de cassitérite avec un volume de 6 405,53 tonnes exportées en 2018

suivie du Sud-Kivu 3 398,90 tonnes, du Maniema 2 567,00 tonnes et du Nord-Kivu avec 983,31 tonnes.

## La société minière de Bisunzu signe un accord avec BSP/Geotracability

La Société Minière de Bisunzu (SMB), le plus grand producteur du coltan en RDC, annonce la signature d'un accord de partenariat avec BSP/Geotracability pour la traçabilité de ses minerais. "Subsidiairement à notre courrier annonçant la résiliation avec l'ITA (ex-ITRI) principalement pour des raisons de coûts et de diligence raisonnable, la SMB a le privilège d'annoncer à toute l'opinion nationale et internationale son partenariat avec BSP/Geotracability", note un communiqué signé par son directeur général, Mwangachuchu Ben de la société minière de Bisunzu daté du 15 janvier 2019.

BSP/Geotracability répond mieux aux réalités économiques des sociétés minières en RDC et permet également à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement de cuivre, en

temps réel, le flux de minerai, de l'extraction à l'exportation, grâce à un système de scanning digitalisé. La BSP/Geotracability possède un mécanisme de suivi qui met un accent particulier sur la responsabilisation des acteurs locaux dans leur reporting et la résolution des incidents sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Pour cette société minière implantée dans la province du Nord-Kivu, ce partenariat prouve une nouvelle fois l'attachement de la SMB à la certification des minerais et sa détermination dans l'amélioration de sa chaîne de traçabilité afin de garantir une transparence absolue. En décembre 2018, la SMB avait rompu son contrat de partenariat avec ITA et promis de contracter avec une nouvelle société qui répondait à ses besoins.

### Production du diamant en 2018

Le ministère des Mines a communiqué les statistiques de production des principaux minerais produits industriellement et artisanalement en République démocratique du Congo.

La RDC a produit 15 131 209,75 carats de diamant en 2018 dont 1 591 023,54 carats de diamant issus de la production industrielle et 11 929 412,21 carats issus de la production artisanale.

La RDC a exporté dans l'ensemble 15 635 447,46 carats de diamant en 2018 représentant une valeur de 188 483 063 USD, selon les données du ministère des Mines.

Dix provinces congolaises ont contribué à ce volume de production. Le Kasai Oriental (Mbuji-Mayi) et le Kasai Central (Kananga) se taillent la part du lion avec plus de 70% de la production respectivement de 9 546 292,52 carats et de 1 261 567,73 carats pour le Kongo Central.

Les autres provinces productrices de diamant en RDC sont Kasai (Tshikapa) 764 638,08 carats ; Sankuru (Lodja) 150 316,00 carats ; Kwango (Tembo) 137 248,29 carats ; Tshopo (Kisangani) 68 545,95 carats ; Bas-Uélé (Isiro) 307,28 carats ; Kongo Central (Matadi) 240,26 carats ; Nord-Ubangi (Gbadolite) 189,49 carats et Haut-Uélé (Buta) 66,61 carats.

## ENERGIE

### Potentiel énergétique

Le bassin du fleuve Congo de la RDC offre un potentiel énergétique exploitable de 100.000 MW, répartis sur 780 sites situés dans 145 territoires et 76.000 villages. Ce potentiel représente environ 37 % du potentiel total africain. La RDC possède en outre d'importantes potentialités en ressources énergétiques renouvelables telles que la biomasse, l'éolienne, le solaire, le biogaz, le biocarburant, etc.

Pourtant le taux d'électrification du pays n'est que de 9,6%, avec de fortes disparités entre milieux urbains (35%) et ruraux (1%). Les provinces les mieux équipées sont celles du Bas-Congo, de Kinshasa, du Katanga et de la

province orientale. Il n'y a pas de réseau de transmission de l'électricité à l'échelle du pays mais seulement 3 grilles régionales couvrant certaines parties du territoire.

Sur une puissance totale installée en RDC évaluée à 2.677 MW, la Société Nationale d'Electricité (SNEL) dispose d'un parc de production d'environ 2.416 MW, soit 96 % de la puissance nationale installée, constituée essentiellement de centrales hydroélectriques. Cette capacité n'a pas augmenté depuis 2008. Aujourd'hui, seuls 1 281 MW sont opérationnels. Les auto-producteurs se partagent les 100 MW restants de la puissance installée, soit 4 %.

### Controverse sur le contrat Perenco prolongé jusqu'en 2043

Le président de la structure dénommée « Synergie pour la gouvernance des ressources minières », M. Jacques Bakulu, souhaite que le nouveau gouvernement qui sera bientôt mis en place puisse revoir le contrat de la société pétrolière Perenco installée à Moanda dans la province du Kongo-central. Ce contrat, soutient ce membre de la société civile, a été prolongé jusqu'en 2043 par les anciens dirigeants de la RDC. Depuis que Perenco a obtenu ses deux contrats en offshore et en on-shore, la quantité n'a jamais varié. Le nombre de puits augmente (660) mais la quantité reste la même. Il est difficile de vérifier la production de Perenco.

Les organisations de la Société civile œuvrant dans le secteur ne comprennent pas comment et pourquoi un contrat qui existe seulement depuis six ans, soit encore renouvelé. C'est à la fin du contrat qu'on renouvelle. Ce qui est curieux, l'avenant qui est renouvelé modifie même la durée du contrat, jusqu'en 2043. C'est ça le problème. Ce n'est pas le contrat, c'est l'avenant qui a été

renouvelé. C'est le huitième avenant du même contrat qui a été renouvelé. Et depuis qu'on a renouvelé le contrat jusqu'à aujourd'hui, ça fait plus d'une année maintenant.

Lors de la présentation du programme d'urgence des 100 premiers jours du Président de la République, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 02 mars 2019 quelques entreprises tant publiques que privées, œuvrant dans différents domaines dont PERENCO, ont présenté leurs différents projets pour appuyer ce plan prioritaire du nouveau Chef de l'Etat.

Pour les 100 jours du Président de la République, le groupe Perenco s'engage à construire une centrale électrique fonctionnant au gaz produit dans ses concessions, ou tout autre gaz qui pourrait venir des concessions qui sont autour de Perenco.

La société Perenco opère sur quatre permis pétroliers à Moanda dans la province du Kongo-central, pour la production du pétrole et du gaz.

## TRANSPORT ROUTIER

### Des infrastructures routières

La construction des routes est totalement sous-financée et les investissements par le budget national négligeables. Le financement dépend donc largement des bailleurs de fonds, parmi lesquelles l'Union européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement, la Belgique et d'une manière non négligeable la Chine. La capacité d'emprunt du pays est faible.

Cependant les moyens mis à disposition par les bailleurs de fonds sont largement insuffisants par rapport aux besoins du pays. Le tableau suivant donne une indication sur la proportion de routes revêtues. L'état des routes en RDC est très dégradé, quoiqu'en amélioration au cours des dernières années sur les principaux axes économiques. L'immensité du territoire et les conditions géographiques et climatiques constituent des défis considérables à relever. Kinshasa n'est pas accessible par la route depuis

les autres villes principales du pays que sont Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Kisangani, Kananga et Goma. Cependant les liaisons de la capitale avec certaines provinces comme celle du Bas-Congo se sont améliorées depuis les années 2000 avec la réhabilitation de certaines infrastructures.

La réhabilitation et l'asphaltage de la RN1 sous financement de l'UE, de la BAD et de la BM vers le sud-est du pays progressent.

L'entretien des routes en RDC continue de poser de très sérieux problèmes. Les péages et d'autres taxes contribuent à l'alimentation en ressources du Fonds national pour l'entretien routier (FONER) dont les rentrées financières sont considérables, néanmoins très insuffisantes par rapport aux besoins du pays. La mise en œuvre du fonds aussi peu transparente et peu effective.

Province	Routes revêtues	Routes en terre	Longueur totale	Proportion des routes revêtues	Proportions des routes en terre
RDC	3 120	55 009	58 129	5,4	94,6
Kinshasa	227	25	252	90,1	9,9
Bas Congo	630	2 500	3 130	20,1	79,9
Bandundu	458	8 384	8 842	5,2	94,8
Equateur	50	8 754	8 804	0,6	99,4
Province Orientale	231	10 034	10 265	2,3	97,7
Nord Kivu	357	1 389	1 746	20,4	79,6
Sud Kivu	152	1 764	1 916	7,9	92,1
Maniema	240	3 572	3 812	6,3	93,7
Katanga	610	10 436	11 046	5,5	94,5
Kasaï Oriental	135	4 183	4 318	3,1	96,9
Kasaï Occidental	30	3 968	3 998	0,8	99,2

### FlyDubai abandonne sa liaison sur Kinshasa

Depuis ce 1er février 2019 la compagnie low-cost émiratie ne propose plus ses vols vers la capitale congolaise. D'après des sources concordantes, l'opérateur de vols low-cost serait essoufflé par la concurrence de prix et de services. Selon divers professionnels du secteur du voyage en RDC, la compagnie des Emirats n'était pas rentable sur cette destination où elle doit faire face à une concurrence terrible de diverses compagnies plus souples en matière d'emport de bagages.

Toutes les dispositions relatives à cette fermeture sont déjà prises par la compagnie. Les passagers sollicitant l'achat de billets d'avions au-delà du 1er février prochain voient leurs demandes non satisfaites pour de raisons évidentes. Sur le site officiel, tous les vols sont déclarés "non disponibles".

De l'autre côté, la société aurait déjà entamé le processus de séparation à l'amiable avec son personnel local. Autant qu'avec ses autres prestataires de services divers.

Dans le milieu des professionnels de l'aviation civile congolaise, d'aucuns estiment que l'avantage de Fly Dubai à offrir de vols directs sur Dubai à de prix hors concurrence avec un aéronef long courrier moyen n'aura pas été rentable. Autre son de cloche : la lourde fiscalité serait l'une des raisons de fermeture de Fly Dubai en RDC.

FlyDubai proposait quatre vols par semaine entre Dubai et Kinshasa. La ligne était opérée via Entebbe en Ouganda en Boeing B737-800. Cette compagnie aérienne cesse ses activités sans avoir totalisé une année. En effet, la ligne avait été inaugurée le dimanche 15 avril 2018 en provenance de Dubai via Ouganda pour la RDC. Avec le retrait de Kinshasa, FlyDubai ramène à 12 destinations son réseau africain. Elle connecte les villes d'Addis-Abeba, Alexandrie, Asmara, Djibouti, Entebbe, Hargeisa, Juba, Khartoum et Port Soudan, ainsi que Dar es-Salaam et Zanzibar.

## TELECOMMUNICATION

---

### La téléphonie cellulaire a généré un chiffre d'affaires de 337 millions USD au 3ème trimestre 2018

Au troisième Trimestre 2018), le Marché de la Téléphonie Mobile en RD Congo est resté animé par quatre opérateurs mobiles à savoir, Airtel Congo, Vodacom RDC, Orange RDC et Africell RDC.

Les 4 opérateurs 4 mis ensemble, ont enregistré plus de 36,27 millions d'abonnements, générant ainsi un revenu total de plus de 337,1 millions de dollars américains.

Selon l'autorité de régulation, cette période est marquée par une hausse du nombre d'abonnements de l'ordre de 2,39% soit, de 35,42 millions à 36,27 millions, avec un taux de pénétration mobile de 41%.

Quant aux revenus ou chiffre d'affaires réalisés par ces opérateurs, une hausse de l'ordre de 3,19% a été observée soit, de 326,7 à 337,13 millions de dollars américains, accompagné d'une hausse de l'ordre de 2,66% du revenu moyen par abonné de 3,05 USD à 3,13 USD/mois.

L'ensemble des opérateurs ont généré au troisième trimestre 2018 un volume de Trafic Voix de l'ordre de 4,28 Milliards de minutes dans les deux sens (sortant et entrant) et un nombre total des SMS de 4,60 Milliards. On observe un accroissement de 7,92% pour le trafic voix et de 17,54% pour le nombre des SMS.

Pendant la même période, les souscriptions aux services d'Internet Mobile sont de l'ordre de 13,55 Millions, soit une hausse de 0,31% et de 7,48 Millions pour les

services Mobiles Money soit une hausse de 2,51%.

Les tarifs planchers des services de détails « On-Net » et « Off-net », n'ont pas connu des changement : ils sont restés respectivement de 0,061\$/minute et de 0,088\$/minute. Les tarifs moyens pratiqués par l'ensemble des opérateurs sont évalués autour de 0,0998\$/min pour les services On-net et 0,113\$/min pour les services Off-net. En 2019, le ministère du budget table sur 16 480 439 962 abonnements dans les télécoms devant générer plus de 95 millions USD de revenus pour le Trésor public.

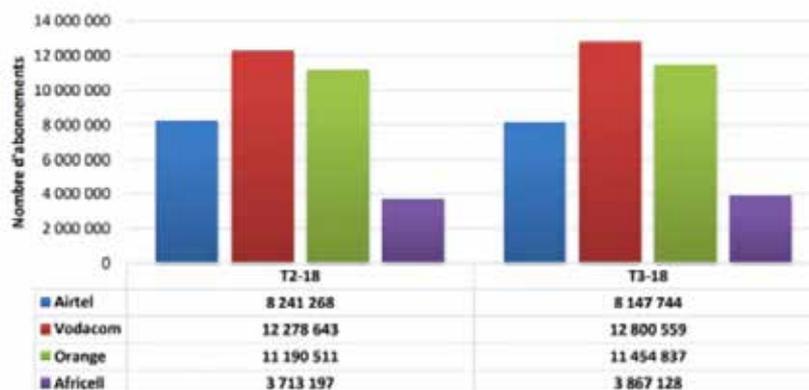
Les sociétés de téléphonie cellulaire Vodacom et Orange contrôlent plus de trois quarts du marché de mobile money avec respectivement 45,81% et 40,04%, des parts au troisième trimestre 2018. "Concernant les services mobile, l'on note que les opérateurs Vodacom et Orange ont dominé le marché, totalisant 86% des parts de marché dont 86% pour Vodacom", note l'ARPTC dans son rapport du troisième trimestre 2018.

Les deux autres opérateurs, Airtel et Africell ont respectivement 14,11% et 0,04% des parts de marché, au troisième trimestre 2018.

Avec ses 18,06, millions USD, le marché de mobile money représente à peine 5,35% dans ce secteur. M-Pesa pour Vodacom, Orange Money pour Orange, Airtel Money pour Airtel et AfriMoney pour Africell, sont les quatre opérateurs de mobile money en RDC.

## II.3. Evolution des abonnements par opérateur

Figure 3 : Evolution Trimestrielle des abonnements par opérateur : T2-18, T3-18



Source : ARPTC, déclarations opérateurs

## Annexe 2 : TABLEAU DE BORD

INDICATEURS	T3-17	T2-18	T3-18	Variation T2-18 T3-18
<b>1. ABONNEMENTS</b>				
Total abonnements	33 529 508	35 423 619	36 270 268	2,39%
Souscription Internet mobile	12 147 297	13 414 013	13 455 375	0,31%
Souscription mobile money	8 317 608	7 304 142	7 487 213	2,51%
<b>2. TRAFIC VOIX (Minutes)</b>				
Intraréseau	2 898 767 606	3 145 373 478	3 388 869 673	7,74%
Interconnexion nationale (sortant +entrant)	800 296 277	753 221 269	826 701 056	9,76%
Interconnexion internationale (sortant +entrant)	96 712 223	73 422 182	70 832 107	-3,53%
Total trafic voix	3 795 776 106	3 972 016 928	4 286 402 837	7,92%
<b>3. TRAFIC SMS (nombre)</b>				
Intraréseau	3 578 559 176	3 811 965 485	4 484 658 864	17,65%
Interconnexion nationale (sortant +entrant)	91 773 579	96 860 647	110 347 378	13,92%
Interconnexion internationale (sortant +entrant)	17 156 001	11 989 670	13 450 605	12,18%
Total trafic SMS	3 687 488 756	3 920 815 802	4 608 456 846	17,54%
<b>4. TRAFIC DATA (Mb)</b>				
Trafic Internet mobile	6 054 430 005	9 822 507 696	11 884 389 257	20,99%
<b>5. REVENU (USD)</b>				
Voix	213 519 487	218 050 972	227 273 835	4,23%
SMS	17 220 508	21 829 696	23 787 901	8,97%
Internet mobile	43 712 122	59 075 983	57 442 822	-2,76%
Mobile money	11 264 973	16 008 625	18 069 348	12,87%
Autres revenus	11 017 821	11 735 821	10 558 329	-10,03%
Total revenu	296 734 910	326 701 097	337 132 236	3,19%
<b>6. TARIFS (USD)</b>				
Tarif Moyen on-net	0,0998	0,0998	0,0998	0,00%
Tarif plancher On-net	0,061	0,061	0,061	0,00%
Tarif Moyen off-net	0,113	0,113	0,113	0,00%
Tarif plancher off-net	0,088	0,088	0,088	0,00%

## Le secteur des télécommunications réalise les assignations annuelles en moins de deux mois

Dans le domaine des télécommunications, les assignations budgétaires ont été atteintes en moins de deux mois. Du 1er janvier au 11 février 2019, le ministère des Postes, télécommunications, nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) a réalisé 125.074.771.212,20 francs congolais, soit 77.206.648,9 dollars américains alors que les assignations budgétaires de l'exercice 2019 sont de l'ordre de 102 milliards francs congolais (62.962.962,96USD). Un taux d'exécution de 123 %. Parmi les raisons ayant conduit à cette performance, l'on indique le nouveau leadership à la

tête de l'Etat. Selon certaines informations recueillies à la Direction générale de recettes domaniales et de participation (DGRAD), les recettes des télécoms prenaient des destinations diverses sous l'ancien régime. Depuis quelques temps, indiquent ces sources, les habitudes ont changé. En 2018, alors que les assignations budgétaires annuelles étaient fixées à 125 milliards de francs congolais, les recettes constatées et liquidées du ministère des PT-NTIC ont dépassé 257 milliards de francs congolais, soit un taux d'exécution de 205,33 %.

## La loi sur les télécommunications rend le marché congolais plus attractif

Depuis 2017, la République démocratique du Congo s'est dotée de la loi sur les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication. Ce texte de loi prend en compte plusieurs options fondamentales devant permettre de soumettre tous les opérateurs du secteur aux mêmes règles et de créer un marché aussi attractif que compétitif.

Il s'agit notamment :

- de la libre concurrence et la fin des monopoles ;
- le désengagement de l'Etat du secteur marchand ;
- la prise en compte par un établissement public des milieux ruraux et périurbains non intéressés par les opérateurs économiques du secteur ;
- le renforcement du pouvoir de contrôle technique et administratif du ministre du secteur et de l'Autorité de régulation ainsi que la clarification de leurs compétences ;

- la mise sous tutelle de l'Autorité de régulation du ministre du secteur afin de se conformer à la Constitution en vigueur et à toutes les lois votées, lesquelles placent les différentes autorités de régulation sous tutelle des ministres sectoriellement compétents. L'on note également de ce texte de loi détaillé en 381 articles, la tendance :

- à la protection de la vie privée des consommateurs
- de leurs données à caractère personnel ;
- la réglementation stricte de la coupure du signal pour des raisons de sécurité ;
- la proportionnalité des sanctions aux faits infractionnels ;
- l'encadrement des tarifs par des règles précises sans porter atteinte à la loi de l'offre et de la demande ;
- la neutralité technologique et la prévention et la répression sévères de la fraude dans le secteur.

## TOURISME

### Le parc national des Virunga rouvert aux touristes



Le tourisme est de nouveau ouvert au parc national des Virunga (Nord-Kivu) depuis le 15 février 2019, dix mois après sa fermeture à cause de l'activisme des groupes armés. Les activités touristiques étaient suspendues après le meurtre d'une éco garde et le kidnapping de deux touristes britanniques par les hommes armés près de Goma. Les premiers touristes sont partis le 15.02.2019 au parc pour visiter notamment les gorilles. Cette reprise coïncide avec la tenue à Goma du festival Amani, un rassemblement culturel qui accueille plus de 35 000 personnes venues de tous les horizons. « Nous organisons des convois pour les accompagner jusqu'à destination, soit pour le volcan Nyiragongo soit

pour la visite des gorilles dans le secteur Mikeno qui n'est pas à plus de 35 Km de Goma. C'est nous qui organisons la sécurité des convois de différents touristes selon les jours programmés. C'est une garantie que nous donnons déjà aux touristes », a déclaré Olivier Mukisya, chargé de communication du parc des Virunga. Le parc national des Virunga avait enregistré un manque

à gagner estimé à 4 millions 400 milles USD durant les quatre premiers mois de suspension du tourisme. Ces chiffres représentaient, d'après les responsables du parc, 80% du bénéfice annuel qui est de 5 millions 500 milles USD générés par les activités touristiques dans le parc des Virunga.

## Tourisme, les revenus de l'Etat augmentent de 350% entre 2017 et 2018

Les revenus de l'Etat générés par le secteur touristique ont augmenté de 350% en une année. D'après le directeur de cabinet du ministre du Tourisme, Constant Mudimba ils sont passés de 150 000 USD à 525 000 USD entre 2017 et 2018. Le début de la digitalisation des services a visiblement porté des fruits satisfaisants. En effet, la numérisation des procédures de collectes des redevances perçues sur les billets d'avion du réseau international au profit du Fonds de promotion du tourisme(FPT) a été amorcée au début de l'année 2018. Les premiers effets ont commencé à

être ressentis dès le mois d'avril de la même année. Le ministère du Tourisme entend s'appuyer sur l'innovation et le progrès numérique dans la présentation de l'offre touristique congolais en vue d'améliorer l'exclusivité, l'autonomisation des populations locales et l'utilisation rationnelle des ressources. A la numérisation des billets d'avion sur les vols internationaux, le cap est mis sur matérialisation de la numérisation des Hôtels, restaurants et cafés (HORECA) avec comme ambition d'atteindre la barre du million de dollars américains chaque mois.

## ENVIRONNEMENT

### La population des gorilles en croissance dans le parc des Virunga



Les gorilles du parc des Virunga

Le parc national des Virunga a connu une hausse de la population des gorilles. En 2018, les gorilles de montagne sont passés de 186 en 2010 à 286 en 2019 a déclaré Emmanuel de Merode directeur du parc national des Virunga faisant le bilan des activités de conservation durant les quatre dernières années. Dans son rapport publié en novembre dernier, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a classé les gorilles de montagne parmi la sous-espèce hors

danger d'extinction au monde suite à leur augmentation. Les éléphants, qui figurent parmi les « prestigieux » mammifères de cette aire protégée, ont connu une baisse de taux de mortalité. On a eu six abattages d'éléphants en 2018 comparativement à neuf en 2017. L'armée congolaise avait accusé, le 16 février 2019, les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) de destruction de l'écosystème dans le parc des Virunga, fermé pendant dix mois au tourisme à cause de l'insécurité.

## Interdiction d'exploitation pétrolière dans le Parc des Virunga

Les pêcheurs individuels du Lac Édouard, au niveau du Parc national des Virunga au Nord-Kivu, ont, dans une correspondance le 25 janvier 2019, appelé le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, à interdire l'exploitation du pétrole sur ce site protégé. Réunis au sein de leur fédération, la FECOPEILE, les pêcheurs du lac Édouard sollicitent du nouveau Chef de l'Etat de privilégier l'intérêt supérieur de la Nation "en préservant les acquis souverains qui garantissent la protection de la nature". L'exploitation du pétrole dans le parc de Virunga constitue une menace contre la biodiversité. La sécurisation des villages Binza, Kiwanja, Kasengi et Liberia devrait être une priorité pour un développement durable. La FECOPEILE dit encourager la promotion d'une pêche responsable, de l'énergie renouvelable non polluante et aussi de l'écotourisme pour un développement

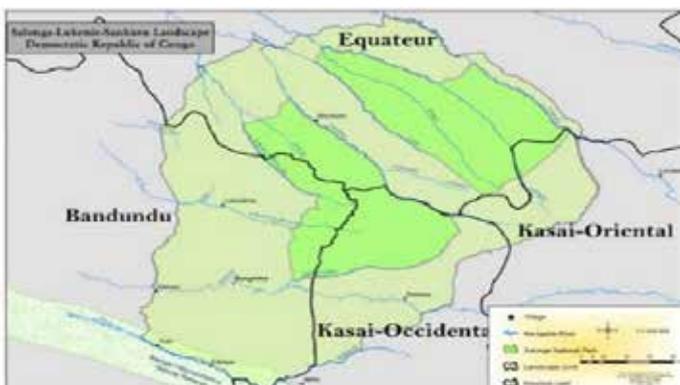
durable afin de contribuer à la paix à l'est de la RDC. Le Parc national des Virunga est menacé par un projet d'exploitation pétrolière déjà approuvé par l'ancien régime. Depuis juin 2010, l'ex Chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, avait signé une Ordonnance présidentielle portant exploration et production de pétrole dans le bloc 5 du rift albertine Est-Rdc, par l'entreprise britannique Soco International. La zone de cette exploitation pétrolière couvre une superficie de 7.000 kilomètres carrés. Et les concessions pétrolières couvrent 85 % de cette aire protégée. Les communautés riveraines, ont toujours redouté les conséquences incalculables sur les ressources halieutiques du Lac Édouard de ces mesures prises par le Gouvernement, en assignant, sans consultation préalable, l'occupation du parc et ses environs aux compagnies pétrolières.

## Contrat pétrolier sur le parc de la Salonga

L'ancien président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila, a approuvé, lors de ses dernières semaines de fonction, un contrat pétrolier qui empiétera sur le parc de la Salonga ; un parc national de renommée mondiale. Selon l'agence de presse Bloomberg, Joseph Kabila a signé un décret le 13 décembre 2018 entérinant un accord de partage de la production de trois permis au cœur du bassin du Congo entre la société sud-africaine DIG Oil Ltd et la Société Nationale des Hydrocarbures SA (Sonahydroc). Une grande partie d'un de ces certificats – le Bloc 8 – couvre une concession à l'intérieur du parc national de Salonga, un site naturel du patrimoine mondial de l'Unesco établi sur les provinces du Bandundu, de l'Équateur et du Kasai-Occidental. L'accord, publié officiellement le mois de janvier 2019, pourrait permettre à la RD Congo d'accroître

sa production de pétrole brut au-delà des 25.000 barils produits chaque jour à partir de la côte atlantique. Néanmoins, elle accroît aussi les craintes de voir cette autorisation d'exploration pétrolière nuire à la biodiversité du parc national de Salonga, la deuxième plus grande forêt tropicale du monde ; ce qui pourrait et accélérer le changement climatique. Jusqu'ici, les activités d'exploration et de production pétrolière dans les zones protégées de la RD Congo sont interdites. Toutefois au mois de mars 2018, le gouvernement congolais avait émis sa volonté de désaffecter ou déclasser des zones pétrolières du parc de la Salonga (centre) et du parc des Virunga (est), un autre site de conservation qui sert de sanctuaire aux quelques 1.000 gorilles des montagnes du monde. Les deux chevauchant des permis pétroliers.

## Rétrécissement des parcs



A la fin du mois de mars 2018, Aimé Ngoy Mukena, le Ministre national des hydrocarbures, avait demandé dans deux notes au gouvernement « de constituer une commission interministérielle » pour « le déclasser par décret d'une zone d'intérêt pétrolier du parc de la Salonga » et « d'une zone d'intérêt pétrolier de 172.075 hectares (1.720,75 km<sup>2</sup>) soit 21,5% du parc des Virunga ». En juin 2018, Aimé Ngoy Mukena, avait déclaré lors d'une conférence que le Conseil des ministres du Gouvernement Tshibala l'avait autorisé à créer une commission pour

conseiller le gouvernement sur la question de savoir s'il devrait réduire les superficies de ces parcs afin de permettre aux compagnies pétrolières d'y opérer. Le Ministre national des hydrocarbures et la firme DIG Oil avaient signé le protocole d'accord sur ces concessions il y a de cela 11 ans, mais à l'époque, Joseph Kabila, alors président de la République, avait choisi de ne pas promulguer le contrat jusqu'au mois de décembre 2018. Joseph Kabila a quitté ses fonctions le mois de décembre 2018 après 18 ans au pouvoir et Felix Tshisekedi, le leader de l'UDPS, a remporté les élections qui ont eu lieu le 30 décembre dernier. Comme il doit encore nommer un Premier

ministre et son exécutif, nul ne sait si ce nouveau gouvernement poursuivra ou pas dans l'octroi de cette autorisation d'exploration et de production pétrolières dans les présents parcs de la Salonga et des Virunga. La présidence n'a pas immédiatement répondu aux demandes de commentaires. La commission n'a pas encore été mise en place, selon Tony Chermani, le chef de cabinet adjoint de Mukena, toujours en poste jusqu'à la formation d'une nouvelle équipe ministérielle. « Le gouvernement qui sera établi se penchera sur cette question », a-t-il simplement déclaré à l'agence Bloomberg.

## Décision de la CCI (Chambre de Commerce Internationale)

Bien que la société DIG Oil ait sondé ses deux blocs pétroliers en 2012 et 2013, elle n'a pas sondé le bloc 8 en raison du « besoin de clarification de l'impact environnemental et de la démarcation détaillée », a déclaré la directrice générale de DIG Oil, Andrea Brown. La Chambre de Commerce Internationale (CCI) de Paris a rendu une décision relative aux trois blocs en novembre dernier en faveur de DIG Oil et contre la RD Congo, a indiqué Mme Brown, sans fournir plus de détails. L'entreprise « tient à garder la question confidentielle parce que le fait de la rendre

publique n'aiderait pas au règlement du litige ». Pour l'ONG Global Witness, « l'approbation d'une nouvelle licence pétrolière dans la Salonga est une situation alarmante ». Cette exploration pourrait avoir « des conséquences dévastatrices pour les collectivités locales et les espèces en voie de disparition qui y vivent, ainsi que des répercussions environnementales plus vastes étant donné le rôle fondamental qu'elle joue dans l'atténuation des changements climatiques », explique l'ONG.

## Partenariat avec Total

L'an passé en février 2018, Joseph Kabila avait signé un autre contrat entre l'Etat et la Compagnie minière Congolaise SPRL, ou Comico, où l'un des trois permis empiète sur la Salonga. Tout comme

DIG Oil, Comico avait conclu un accord avec le ministère des hydrocarbures une décennie plus tôt. DIG est également partenaire dans un bloc pétrolier dans l'est de la RDC exploité par la firme française Total qui est en partie situé à l'intérieur de Virunga. La multinationale française s'était engagée en 2013 à ne pas explorer dans le parc et à respecter ses limites actuelles. La société DIG Oil « a respecté les exigences du site du patrimoine mondial du parc de Virunga », a déclaré Mme Brown. « La même approche aurait été adoptée pour le bloc 8 si l'exploration avait débuté là-bas.

**Par William Clowes**  
**Source: Bloomberg**



## Bonobos et éléphants: des inventaires au Parc National de la Salonga

Entre 2015 et 2018, un groupe d'institutions de conservation de la biodiversité et de recherche a réalisé un inventaire écologique des 36 000 km<sup>2</sup> du vaste Parc national de la Salonga (PNS), en RDC.

Plus grand parc de forêt tropicale humide d'Afrique, il se compose d'un secteur nord et d'un secteur sud, séparés par un couloir de 45 km de large non-protégé. Les inventaires ont été réalisées par l'ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature), l'Université Ludwig-Maximilians de Munich (LMU), l'Institut Max Planck de l'Anthropologie évolutive de Leipzig (MPI EVAN), la Wildlife Conservation Society (WCS), le Worldwide Fund for Nature (WWF) et la Zoological Society of Milwaukee (ZSM).

Malgré des chiffres élevés d'indices de braconnage relevés dans l'ensemble du parc, les études confirment que Salonga est le bastion majeur de la RDC pour environ 15 000 bonobos et 1 600 éléphants de forêt.

Les bonobos sont une espèce de grands singes endémique de la RDC. À ce jour, le nombre total de bonobos dans la nature demeure inconnu, car les inventaires n'ont été effectués que dans environ 30 % de l'aire de répartition totale des bonobos.

Dans cette zone d'étude, la Stratégie de conservation des bonobos UICN/ICCN 2012-2022 faisait état d'une population de bonobos estimée au minimum à 15 000 à 20 000 individus. Pour le PNS, les estimations antérieures de la population des

bonobos étaient fondées sur les résultats d'inventaires publiés en 2006 et 2008, et signalaient entre 7 000 et 20 000 bonobos.

Les inventaires récents de 2015-2018 confirment et améliorent ces résultats : en combinant les données de toutes les organisations concernées, nous estimons que le Parc national de la Salonga compte environ 12 600 bonobos (de 9 500 à 16 800).

En incluant le corridor d'environ 10 000 km<sup>2</sup> du parc, le nombre moyen estimé de bonobos s'élève à 15 000. Malgré des pressions de braconnage historiquement élevées, le PNS reste un véritable bastion des bonobos pour le pays et est considéré comme étant d'une importance cruciale pour la conservation de cette espèce.

En 2004, le programme CITES-MIKE (Monitoring the Illegal Killing of Elephants) estima que le PNS comptait entre 600 et 2 400 éléphants de forêt. Encore une fois, ces estimations plus anciennes sont confirmées et améliorées par les résultats du récent inventaire 2015-2018 : nous estimons ainsi que la Salonga abrite environ 1 400 éléphants de forêt (de 900 à 2 300). En incluant le corridor du Parc, le nombre moyen estimé d'éléphants de forêt s'élève à 1 600. La nouvelle estimation se situe toujours dans les limites des estimations MIKE de 2004. Ces chiffres sont encourageants, étant donné le déclin drastique observé par ailleurs des populations d'éléphants d'Afrique centrale au cours des dernières décennies.

## AGRICULTURE

### Les assignations des recettes pour le ministère de l'agriculture en 2019 évaluées à 6 millions USD

Le ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage, doit générer pour le compte du Trésor public 10 598 253 199 CDF, soit 6,08 millions USD, de recettes. C'est la même prévision budgétaire que pour l'exercice 2018. Pour les mêmes prévisions en 2018, le ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage a enregistré une contre-performance au premier semestre.

En effet, jusqu'à fin juin 2018, sur des prévisions de 5 299 126 600 CDF, le ministère de l'agriculture a réalisé 4 520 442 348 CDF, soit un taux de réalisation de 85,3%.

Le ministère du budget explique cette contre-performance par :

- la non-exécution des missions mixtes de contrôle de la DGRAD (Direction générale des recettes administratives domaniales) et le service ;
- le conflit de compétence avec d'autres services œuvrant aux postes frontaliers ;
- la non exécution du budget d'investissement et de moyens de communication (interne, connexion au système Sydonia Word).

Les Projections des assignations de 2019 reposent

sur des préalables suivants qui se présentent comme des défis pour le ministère de l'agriculture :

- l'organisation des missions d'encadrement et de suivi de la mobilisation des recettes du secteur entre la DGRAD et le service d'assiette ;
- la signature d'un arrêté ministériel fixant le taux de taxation en application de l'ordonnance-loi du 13 mars 2018 portant nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central à percevoir à l'initiative du ministère de l'agriculture ;
- le renforcement des capacités du service (équipement, matériel, formation, motivation) : la connexion du service Sydonia Word de la DGDA et la formation des experts à ce système pour un meilleur suivi des mouvements des recettes du secteur.

Ce niveau d'assignation des recettes pour le compte du Trésor public est faible pour un pays comme la République démocratique du Congo qui dispose de 80 millions d'hectares de terres arables. Ceci signifie que l'activité agricole est faible en RDC.

## Felix TSHISEKEDI promet le rééquilibrage de la rétrocession accordée aux provinces

Dans son premier discours à la nation en tant que Président de la République, Félix TSHISEKEDI promet le rééquilibrage de la rétrocession accordée aux provinces. Selon lui, la rétrocession de 40% des recettes à caractère national allouées aux provinces, conformément à l'article 175 alinéa 2 de la constitution, se fait de manière "inégalitaire". Cette politique

envisagée, facilitera le renforcement des moyens des provinces pour garantir l'accès des citoyens à une gestion de proximité, à l'eau, à l'éducation et à la santé.

A en croire le Président de la République, ce rééquilibrage se fera selon les critères suivants : la démographie, le niveau de développement de chaque province et la capacité d'absorption des allocations financières.

### NORD-KIVU

## 6<sup>ème</sup> édition du Festival Amani à Goma



La 6<sup>ème</sup> édition du festival Amani s'est clôturée le 17 février 2019 à Goma. Ce grand rendez-vous culturel de 3 jours a été l'occasion de célébrer la paix non seulement dans l'Est de la RDC mais dans toute la région des Grands Lacs. Cette grande fête musicale permet aux habitants de Goma et plus généralement à la population du Kivu à l'Est de la République démocratique du Congo mais aussi des pays frontaliers de se reconnecter à travers la musique et la danse. Plus de 36.000 spectateurs avaient répondu au rendez-vous. Pour cette année, le focus a été mis sur certaines femmes talentueuses, artistes et entrepreneurs qui travaillent dur pour prouver à la société congolaise leurs compétences et talents artistiques. Le festival Amani n'est pas seulement un divertissement.



Il est aussi un acte de foi et de courage. Des milliers de jeunes bravent les incertitudes de l'heure pour se rencontrer et, en dehors de la musique, pour échanger. Des dizaines d'associations, d'ONG présentent leurs projets et mobilisent l'attention du public. Des relations se nouent, on se parle, on fait des plans, on apprend à se connaître. Lorsque les volontaires repartent, ils sont réconfortés par ces trois jours de joie et de solidarité et bien après la fermeture des barrières du collège Mwanga, alors que les cours ont repris et que la vie continue, les contacts se maintiennent. Ceux qui croient que défendre le « Congopessimisme », c'est faire preuve d'intelligence et marquer des points sur le plan international, devraient venir à Goma. Ils y feraient le plein d'énergie et découvrirait qu'au Congo, malgré tous les malheurs, l'espoir du peuple est têtue et que l'avenir ne mérite pas d'être hypothéqué...

## 35 millions d'euros du PAM pour des projets agricoles

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a octroyé, le 13 février 2019, une somme de 35 millions d'euros à la province du Nord-Kivu dans le cadre de l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations et communautés de cette partie de l'Est de la République démocratique du Congo.

Cette somme d'argent est destinée aux activités génératrices de revenus dans le domaine de l'agriculture à travers un projet financé par la KfW allemande. Elle devra donc bénéficier

à plus de 12000 familles de trois territoires de cette province meurtrie notamment Rutshuru, Nyiragongo et Masisi.

C'est le ministre provincial en charge de l'agriculture du Nord-Kivu qui a officiellement réceptionné cette enveloppe à l'issue de la rencontre qu'il a eue avec une délégation du PAM. Ce projet de 35 millions d'euros s'étendra sur 4 ans. Le décaissement se fera sur base des activités mises en œuvre par les organisations paysannes.

## ÉVÉNEMENTS INTÉRESSANTS EN RDC POUR LES ENTREPRISES

### Août 2019 : Expobeton axée sur le thème “Kinshasa horizon 2050”

L'édition 2019 d'Expobeton aura pour thème : « Kinshasa, mégapole de l'Afrique horizon 2050 ». Le président du Comité organisateur, Jean Bamanisa Saidi n'a pas attendu le mois août pour l'annoncer au grand public et à ses différents partenaires. Kinshasa va accueillir de plus en plus de population qui va passer à 20 ou 30 millions d'habitants pour lesquels, il faut répondre à tous ces besoins d'infrastructures, en habitations et tous les besoins sociaux. Donc, l'électricité, l'eau, le travail, la mobilité. Il est extrêmement nécessaire pour nous

d'y réfléchir dès à présent, a indiqué Jean Bamanisa.

La précédente édition a porté sur le thème : « Corridor Ouest de la RDC : projets à développer et opportunités d'affaires ». A l'issue de cet événement le gouvernement avait pris la décision d'installer l'Autorité du Corridor d'investissements à travers le ministère de l'Industrie et des partenaires comme l'Afrique du Sud. Il y a aussi les 3 pays environnants, à savoir : l'Angola, la République du Congo et la Centre Afrique.



**Recrutement d'un organisme pour la mise en oeuvre du soutien aux femmes entrepreneurs - CFEF/FP-PADMPME**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement de Micro, Petites et Moyennes Entreprises, dénommé PADMPME, dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur privé. Le projet, approuvé le 6 juillet 2018, sera mis en œuvre pendant une durée de 5 ans (2019-2023). L'objectif de cette mission est de mettre en œuvre la sous-composante 1.1 : soutien aux femmes entrepreneurs afin d'aider les femmes qui travaillent de manière autonome, les entrepreneures de subsistance et celles qui dirigent des entreprises à domicile ou familiales, à travers une assistance technique et un financement des plans d'affaires simplifiés.

Date limite : le 14 juin 2019

Contacts : [padmpme@padmpme.cd](mailto:padmpme@padmpme.cd)



[www.beltradecongo.com](http://www.beltradecongo.com)

# BELTRADE



Synthèse des faits importants de l'actualité économique de la RDC, Beltrade info présente aux opérateurs économiques la situation économique et les opportunités d'affaires actuelles en RDCongo.

## Il comprend 6 parties:

1. Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
2. La RDC dans les relations internationales
3. Actualité des secteurs de production
4. Echos des provinces
5. Evénements intéressants en RDC pour les entreprises
6. Appels d'offres du mois

Beltrade info est édité par la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne. Cette Représentation a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires. Ses bureaux sont situés à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa.

[WWW.BELTRADECONGO.COM](http://WWW.BELTRADECONGO.COM)

